UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Exploitation du vécu psychoaffectif chez les enfants mineurs victimes du divorce des parents : enquête menéee en commune Kayanza.

Ndizeye, Fidèle; Sous la direction de : Professeur Gabriel NTUNAGUZA

2011

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1276

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

EXPLORATION DU VECU PSYCHOAFFECTIF CHEZ LES ENFANTS MINEURS VICTIMES DU DIVORCE DES PARENTS :

Enquête menée en commune Kayanza.

Par :

Fidèle NDIZEYE

Sous la direction de :

Professeur Gabriel NTUNAGUZA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Psychologie.

Option : Psychologie Clinique et Sociale.

Bujumbura, décembre 2011

DEDICACE

A nos regrettés parents

A nos sœurs

A tous les enfants mineurs victimes du divorce des parents

Nous dédions ce mémoire

TABLE DES MATIERES

DEDICACE..... i
REMERCIEMENTS..... ii
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS..... iii
TABLE DES MATIERES iv

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE..... 1

O. INTRODUCTION GENERALE..... 2
0.1. Justification du choix du sujet..... 3
0.2. Délimitation du sujet. 5
0.3. Généralités juridiques sur le divorce. 5

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS 9

Introduction..... 9
I.1. Le mariage..... 9
I.2. La famille..... 10
I.3. La minorité..... 11
I.4. La relation conjugale..... 12
I.5. Le divorce..... 13
Conclusion..... 13

CHAPITRE II. LE ROLE DES PARENTS DANS LE DEVELOPPEMENT PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT..... 14

Introduction..... 14
I.I.1 Le parent en tant que modèle d'identification 15
I.I.2. Le père en tant que source de sécurité familiale..... 17
I.I.3. La mère en tant que source d'épanouissement affectif..... 18
Conclusion..... 19

CHAPITRE III : REFLEXION SUR QUELQUES CAUSES DE DIVORCE ET LEUR IMPACT SUR LE VECU PSYCHOAFFECTIF DES ENFANTS 21

Introduction..... 21
III.1. L'infidélité..... 22
III.2. Incompatibilité des caractères 23
III.2. Le facteur financier..... 24
III.3. L'alcoolisme..... 25
Conclusion..... 26

CHAPITRE IV : L'IMPACT DU DIVORCE SUR L'EDUCATION DES ENFANTS 27

Introduction..... 27
IV.1. L'intériorisation des modèles fournis par les parents 27
IV.2. Probabilité d'une carence affective..... 28
IV.2.a. Perturbation affective d'origine maternelle 30
IV.2.b. Les perturbations affectives d'origine paternelle..... 30
IV.3. La perturbation de la scolarité 31
IV.4.L'insatisfaction matérielle..... 32
I.V. 5. Possibilité de développer une mauvaise image de la vie conjugale 33
Conclusion..... 34

CHAPITRE V : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 35

Introduction..... 35
V.1. Problématique..... 35
V. 2. Les objectifs de la recherche..... 37
V.2.1. L'objectif général 37
V. 2. 2. Les objectifs spécifiques 37
V. 3. Méthodologie de la recherche 38
V.3.1.La méthode qualitative..... 38
V.3.2.Technique de recherche..... 40
V.3.2.1. L'entretien semi-directif..... 40

V.3.2.2. L'univers et terrain d'enquête 40
V.3.3.Instrument de recherche 41

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS 46

CHAP VI : PRESENTATION DES CAS 47

Introduction..... 47
VI.1. Le cas SHU..... 47
VI.2. Le cas IR..... 49
VI.3. Le cas NDA..... 51
VI.4. Le cas KW..... 54
VI.5. Le cas KAN..... 56

CHAPITRE.VII. LA SITUATION D'AVANT LE DIVORCE DES PARENT ET SON INCIDENCE SUR LE VECU PSYCHOAFFECTIF DES ENFANTS 58

Introduction..... 58
VII.1. La frustration des enfants suite à la mésentente des parents..... 58
VII.2. Comportement des enfants face au climat de mésentente au sein de la famille 60
VII.2.1. Attitude de résignation face à la mésentente des parents..... 61
VII.3. Attitude indifférente des mineurs face à la mésentente de leurs parents 62
Conclusion..... 63

CHAPITRE.VIII. LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES MINEURS VICTIMES DE DIVORCE DES PARENTS 65

Introduction..... 65
VIII.1. Les problèmes psychologiques rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents..... 65
VIII.2. Les problèmes affectifs rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents..... 67
VIII.3. Les problèmes socio-économiques rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents 68

Conclusion..... 71
CHAPITRE.IX. ATTITUDES DEVELOPPEES PAR LES ENFANTS MINEURS SUITE AU DIVORCE DE LEURS PARENTS 72

Introduction..... 72
XI.1. Attachement particulier auprès du parent tuteur 72
XI.2. L'école comme source de compensation affective 74
XI.3. Le loisir comme source de compensation affective 76
Conclusion..... 78

CONCLUSION GENERALE 79

RECOMMANDATIONS 82

BIBLIOGRAPHIE..... 84

ANNEXES..... 86

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

O. INTRODUCTION GENERALE

Les facteurs comme l'instabilité, la mauvaise cohabitation ainsi que l'incapacité des parents à transmettre les valeurs et directives de la vie à leurs enfants, peuvent d'une manière ou d'une autre se traduire par la difficulté des jeunes à s'épanouir dans leur vie affective. L'inaptitude des parents face à leurs responsabilités éducatrices peut faire que les enfants soient sans guide ni soutien pour se préparer à la vie future. L'insatisfaction des enfants par rapport à ce qu'ils escomptent recevoir de leurs parents peut engendrer une déception qui est susceptible d'affecter leur vie psychoaffective.

Le divorce des mariés est alors un désastre dont les implications ont souvent généré des dysfonctionnements au plan psychoaffectif des progénitures. En outre, l'absence de l'une ou l'autre des images parentales se pose comme un problème dans le développement de la personnalité d'un individu. Ainsi, considérant le divorce et toutes ses implications, nous nous rendons compte qu'il est pour certains enfants l'une des pires expériences qu'ils peuvent connaître au cours de leur évolution. Donc, les parents ont un rôle irremplaçable dans l'éducation des enfants et en particulier dans le développement harmonieux de leur vie affective.

De cette manière, nous acceptons que l'exemplarité des parents trouve une résonance logique auprès des enfants. Ils vont de toute façon intérioriser leurs valeurs et en faire d'importants repères non seulement pour évoluer et construire leur identité, mais aussi pour faire face à la vie extérieure ou sociale. Il y a donc intégration par l'enfant des modèles et des pratiques prônées et appliquées par les parents. L'enfant a une tendance naturelle de calquer son comportement sur celui de ses parents, c'est l'identification. Et c'est précisément pendant ce processus développement que les parents devraient apporter une attention particulière, car c'est en bas âge que l'enfant a une aptitude particulière à recevoir les bases de l'éducation.
Selon AMDOUNI (www.sajidine.com/famille/.../harmonie.htm -) :

> *"L'enfant a de façon innée, le sentiment qu'il y a une différence entre le bien et le mal et, parfois, il tente des expériences, essayant par tel ou tel comportement de voir où*

se situe la limite entre les deux. C'est pourquoi la présence parentale est primordiale, afin de le guider et de le rassurer"

Donc, nous pensons que le divorce des parents serait parmi les facteurs susceptibles de fragiliser la personnalité de l'individu et d'affecter son vécu psychoaffectif.

Alors, nous avons amorcé notre recherche en vue d'explorer en quoi pour un enfant mineur, le fait d'avoir connu le divorce des parents pourrait influencer la dimension psychoaffective.

Ainsi, nous avons abouti à notre objectif en nous appuyant sur des recherches déjà effectuées en sciences humaines, en Psychologie et en Philosophie auxquelles nous avons ajouté notre travail de terrain.

Pour y parvenir nous avons articulé notre recherche sur deux grandes parties à savoir :

- La partie théorique qui nous a permis de visiter les différentes littératures relatives à notre recherche
- La partie qui consiste en la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats du travail de terrain.

0.1. Justification du choix du sujet

Le choix de notre sujet de recherche trouve sa prime motivation dans nos observations de tous les jours.

En effet, dans les conditions normales, tout individu se trouve soumis à une condition de vivre dans une institution appelée " famille".

Ainsi, la famille se décrit comme étant le lieu où s'effectuent les premières étapes de la structuration de la dimension psychoaffective et cognitive de l'individu. La famille triangulaire devient aussi une zone où s'établissent les fondements de l'édifice que l'on appellera personnalité. Pourtant, tout ce qu'on hérite dans la famille restreinte ne prédispose pas toujours à un développement psychoaffectif harmonieux.

Au cours de notre stage académique effectué au C.E.R.E.S., nous avons remarqué certaines réalités en rapport avec le présent phénomène. Le constat a été qu'il y a beaucoup de difficultés dans la réinsertion socioprofessionnelle des mineurs délinquants. Sur la liste des facteurs éventuellement rencontrés à la base de ce phénomène, nous avons constaté que ceux d'ordre relationnel occupent une place importante.

Ainsi, nous avons été amenés à croire que le fait d'avoir connu le divorce des parents prédisposerait un mineur à un dysfonctionnement psychoaffectif. Ceci nous a poussés à entreprendre le présent travail.

Dans le contexte d'une famille triangulaire l'enfant est souvent le plus vulnérable à cause de sa faible capacité de résilience. Ainsi, il devient le membre délégué pour extérioriser les conflits familiaux. D'après MUCCHIELLI (180, pp. 90-91) :

> *"Depuis des années, une nouvelle conception de la Psychopathologie infantile s'est faite jour, à partir des observations sur les enfants malades mentaux par rapport à leur contexte familial. Alors qu'on admettait jusqu'ici volontiers que la maladie renvoie au malade, on pense aujourd'hui que la maladie du malade renvoie au milieu de la vie , et que le symptôme , tout personnel qu'il paraisse , exprime de façon manifeste et visible une perturbation ou une anomalie du système global des relations dans lequel tout l'entourage est impliqué "*

Partant de ce que dit MUCCHIELLI, nous pouvons dire que les conflits familiaux sont susceptibles de fragiliser la vie psychique d'un enfant mineur originaire de la famille en question.

Les indicateurs que nous venons de citer et bien d'autres inquiétudes non résolues nous ont poussé à choisir notre sujet de recherche comme moyen d'explorer en quoi pour un enfant mineur, le fait d'avoir connu le divorce des parents pourrait affecter le développement psychoaffectif.

0.2. Délimitation du sujet.

Avant d'entrer dans le vif de notre recherche, il a incombé d'en faire une délimitation précise.

En effet, notre recherche ne s'intéresse qu'aux enfants mineurs selon la définition opérationnelle qu'on en a donnée. Il s'agit des enfants dont l'âge est compris entre 6 et 15 ans et dont les parents ont divorcé. Ce sont des enfants qui sont sous l'assistance d'un seul parent ou d'une tierce personne. Ainsi, après avoir apprécié ce critère, nous sommes en position d'interviewer nos sujets.

Le respect de ces limites préalablement tracées nous a permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés.

0.3. Généralités juridiques sur le divorce.

Le divorce est un phénomène qui implique des procédures purement judiciaires. Nous trouvons qu'il ne peut être exploré sans recourir aux textes renseignant sur son évolution selon divers contextes. Ainsi, nous allons parler en peu de son historique tel que nous la présente MEJEAN (2004, p.p., 17, 18,190)

a. Historique de l'institution de divorce

a.1.Les Romains déjà

Les Romains, qui évoluaient dans un cadre juridique relativement abouti, connaissent le divorce ; le mot divorce vient d'ailleurs du latin ***décorum***, «séparation». Les Romains de la décadence faisaient une consommation excessive de ce mode de rupture du lien matrimonial.

En réaction à cet excès, le christianisme va faire basculer le bras du balancier en condamnant fermement le divorce, inconnu de l'ancien droit. Le mariage étant un sacrement, son indissolubilité absolue était consacrée par le droit canon, à quelques exceptions près et par le biais, notamment, des possibilités d'annulation.

a.2.Napoléon et le divorce.

C'est le droit révolutionnaire, et plus généralement le vent de libéralisme qui va souffler en France sur le "siècle des Lumières", qui réhabilitera l'institution et posera les bases du divorce tel que nous le connaissons aujourd'hui.
La loi du 20 septembre 1792, en effet, admettait le divorce tel que nous le connaissons aujourd'hui.
Elle admettait le divorce par consentement mutuel, ainsi que la répudiation, publiquement appelée "divorce pour incompatibilité d'humeur". Lors de la rédaction du Code civil, Napoléon 1er, empreint d'une idéologie individualiste et laïque, mais guidé aussi par des intérêts tout personnels (il se "débarrassera" d'une Joséphine résignée au moyen d'un divorce dit "par consentement mutuel", doublé tout de même d'une annulation religieuse de l'union), ouvrira une voie médiane. La répudiation est par consentement mutuel rendu plus difficile, les causes admises de divorce considérablement réduites et toutes liées à la notion de faute. Le retour d'une certaine emprise catholique sur la société aboutira à l'abolition de l'institution du divorce en 1884.

Les mentalités évoluent

Depuis lors, l'évolution législative et jurisprudentielle s'est faite dans le sens d'une facilité croissante d'accès au divorce, sauf sous le gouvernement de Vichy.
A partir des années 1960, l'évolution des mentalités rendit indispensable l'élaboration d'un nouveau texte.
Bien que très atténuée, l'influence de la religion sur cette partie du droit perdure. La loi du 11juillet 1975 consacre trois formes de divorce : du plus simple (apparemment) au plus compliqué, du plus rapide à l'interminable, du plus amiable au plus contentieux.

b. Les catégories de divorce

b.1.Simple, rapide amiable : *le divorce par consentement mutuel*

Dans le cadre de cette procédure, les époux ont toute latitude pour organiser leur divorce et ses conséquences, dans le respect bien sûr des dispositions légales, surtout lorsqu'il s'agit de l'intérêt des enfants. Ils rédigent, avec l'assistance et sur les conseils d'un avocat, qui peut leur être commun, une convention organisant leur séparation sur les plans affectifs(partage de l'autorité parentale, domiciliation des enfants, organisation du droit de visite et hébergement), matériel (jouissance du domicile conjugal, partage des meubles et des véhicules...), et financier (pension alimentaire, devoir de secours, liquidation du régime matrimonial.)
Cette convention y est soumise au contrôle d'un juge en présence des parties : le juge l'entérine ou demande des modifications puis la met "à essai" pendant une période de trois mois minimum qui ne peut excéder neuf mois. Au terme de ce délai de réflexion, les époux réitèrent devant le même juge leur volonté de divorcer selon les modalités qu'ils ont eux -même fixées. Il s'agit donc d'une procédure très souple.
Une "variante "du divorce par consentement mutuel est *le divorce demandé par un époux et accepté par l'autre.* Cette procédure suppose que les deux époux soient d'accord pour divorcer-ce dont il leur sera simplement donné acte -mais n'aboutissent pas à prolonger leur entente sur les conséquences de leur séparation. C'est le juge qui tranche alors les points de désaccord au vu des dossiers respectifs des deux époux.

b.2.Méconnu : *le divorce pour rupture de la vie commune*

Comme son nom l'indique, ce divorce peut être prononcé lorsque les époux ne vivent plus ensemble depuis plus de six ans, quel que soit l'initiateur de la rupture. Dans cette hypothèse, celui qui demande le divorce et qui peut n'être pas l'initiateur de la rupture antérieure, devra dès sa requête proposer une somme d'argent, tant au titre du devoir de secours qu'au titre de sa contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants.

Le *divorce pour altération des facultés mentales du conjoint* suppose que ladite altération rende impossible la poursuite d'une vie commune entre les époux. Là encore, un délai de six mois est imposé par la loi, tout comme la preuve que cette altération est irréversible et

définitive. Cette forme de divorce est très rarement mise en œuvre dans la mesure où le juge ne peut pas se prononcer qu'à la vue d'un rapport médical établi par trois médecins et qu'il doit expressément rejeter la demande si elle risque d'avoir, pour le conjoint malade, des conséquences d'une "exceptionnelle dureté".

b.3.Compliqué, interminable : *le divorce pour faute.*

Ici, tout est sujet, ou mieux, à discussion (pardon : à plaidoirie !), au pire, à bataille, pour laquelle chacun fourbit les armes diverses (la pratique révèle cependant le peu d'imagination des plaideurs et l'utilisation de méthodes que l'on peut malheureusement qualifier de" classiques"). Cette procédure implique que chacune des parties "se batte " pour obtenir le divorce aux torts exclusifs de "l'autre", la garde des enfants, une contribution alimentaire pour ces derniers la plus importante possible et l'attribution d'une prestation compensatoire. C'est le divorce pour faute que j'aborderai en premier dans cet ouvrage : d'abord parce que je suis un incorrigible optimiste qui préfère passer du "pire" au "meilleur", mais surtout parce que c'est la forme de divorce qui génère le plus "d'horreurs judiciaires."

Voici donc ce que nous avons à informer sur l'approche juridique concernant l'historique et l'évolution du phénomène de divorce. Nous croyons que cette présentation est très importante car même si notre travail ne s'inscrit pas dans le cadre juridique, il s'avère nécessaire d'en connaître la position.

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS

Introduction

Dans le présent chapitre, nous avons essayé d'apporter un éclaircissement sur quelques mots qui ont été les plus usités dans notre travail.

En effet, comme on le trouve dans cet adage français, "*un texte tiré de son contexte, devient un prétexte*". Donc un mot ou un groupe de mots n'a de sens que lorsqu'il est situé dans un contexte bien défini. Notre souci donc est de définir tous les mots clés selon l'orientation de notre problématique. Ainsi, nous espérons que nous allons pouvoir orienter dans une même optique, toutes les personnes qui voudront bien lire notre ouvrage.

Les concepts que nous sommes passés en élucidation sont : le mariage, la famille, la minorité, la relation conjugale et le divorce

I.1. Le mariage

Le concept de mariage peut revêtir plusieurs significations selon les domaines dans lesquels on le trouve. C'est ainsi qu'on peut parler de mariage des couleurs, mariage de sons, etc. Ici donc, on précise que ce concept va faire allusion à une dimension purement humaine.

Selon MUCCHIELLI (1980, p.128) le mariage est une :

> " Une *institution sociale consacrant le désir de deux être de sexes différents et majeurs de fonder ensemble une unité nouvelle et une famille. Officialiser une union affective et l'engagement de se prêter mutuellement assistance et secours. Pratiquement le mariage devient ce que les époux en font.* "

Chez MUCCHIELLI l'aspect qui est mis en avant est celui de consentement mutuel entre deux individus pour vivre ensemble. Mais pour NJENEZA l'aspect reproductif est le plus considéré. Ainsi, il s'exprime dans les termes suivant (2005, p.7) :

"Le mariage est aussi fait pour la procréation fondant subsidiairement une société conjugale. C'est dire qu'on insiste sur l'esprit hétérosexuel. Ce dernier suppose deux sexes différents et donc la procréation. Aussi, la culture reconnaît le mariage par la procréation et l'éducation."

Pour nous, selon l'intérêt visé par notre travail, toutes ces considérations sont pertinentes. Mais au bout de compte nous avons gardé que *le mariage est un acte civil et éventuellement religieux qui lie un homme et une femme en vue d'une vie en commun et de fonder une famille.*

I.2. La famille

Le concept de famille, envisagé sans examiner son contexte d'apparition, peut revêtir plusieurs sens. Les sens les plus couramment rencontrés sont le sens filial et celui de l'union par mariage.

Ici, le sens que nous avons pris comme propre est celui qui cadre bien avec notre contexte de recherche. Selon le dictionnaire alphabétique, la famille est :

"L'ensemble des personnes liées entre elles par le mariage et par la filiation ou exceptionnellement par l'adoption."

Ou bien :

"Une succession des individus qui descendent les uns des autres, de génération en génération."

Le dernier sens met un accent particulier sur le lignage et la filiation .Ceci semble ne pas être la définition recherchée. Nous voudrions bien cibler la définition qui met en avant l'union par mariage. Ceci renvoi à " la famille nucléaire" c'est-à-dire là où l'enfant pourra trouver un entourage de vie selon ce que décrit SILLAMY (1980, p. 29) dans les lignes suivantes :

"Les expériences dans la petite enfance seront cruciales à cet égard. S'il trouve dans son entourage l'amour et la sécurité qui lui sont nécessaire, il aura de fortes chances de devenir une personne stable et équilibrée."

La famille dont ont parle est cette structure correspondant à un ménage regroupant deux parents mariés ainsi que leurs enfants, à l'opposé de la famille élargie qui peut compter plusieurs générations.

I.3. La minorité

Les définitions attribuées à la notion de minorité peuvent varier d'une société à une autre. Ici, nous allons nous intéresser à sa conception dans un contexte spécifique, à savoir, celui de la société burundaise.

En effet, au Burundi et en termes légaux, la définition de l'enfant ou mineur est flexible puisqu'il admet plusieurs cas de majorité ce qui implique aussi plusieurs cas de minorité. Dans le B. O. B. no 6/83 du 1^{e} juin 1981, nous trouvons la description selon les catégories suivantes :

-La majorité civile et juridique : 21ans
-La majorité pénale partielle : 13ans
-La majorité totale : 18ans
-La majorité pénale matrimoniale : 18ans pour les filles et 21ans pour les garçons.

Le même document (Le B.O.B.) nous précise qu'en terme moins légistes, l'enfance est une période au cours de laquelle on est considéré comme mineur. C'est une période de la vie de l'être humain qui peut être décomposée en trois tranches distinctes :

-La tranche d'âge d'enfants de moins de 5ans qui sont ceux concernés par les problèmes de santé, de vaccination, de nutrition et de santé matrimoniale.
-La tranche d'âge des enfants allant de 6ans à 15ans lesquels sont concernés par les problèmes de maladie, de l'abandon scolaire, de vagabondage, de mendicité, d'abus divers, d'emploi juvénile, etc.

-La tranche de ceux de 15ans qui sont confrontés à des problèmes d'emploi et de chômage, de délinquance, de sécurité, de toxicomanie et de recrutement militaire.

Pour ce qui nous concerne nous prenons pour mineurs ceux qui ont l'âge compris entre 6ans et 15 ans. La raison de ce choix est que la description faite par le B.O.B. sur cette catégorie se rapporte à la population concernée par notre problématique.

I.4. La relation conjugale

Le mot relation implique l'existence de deux ou plusieurs personnes en interaction. Ainsi, parler de relation conjugale revient à considérer toutes les habitudes de vie liées aux relations existant entre les conjoints. Ceci fait penser à tout le système de rapport entre les partenaires conjugaux impliquant ainsi toutes les dimensions de la vie.

Selon le dictionnaire LAROUSSE, le mot *relation* est défini de plusieurs façons. Les sens qui semblent se rapporter à notre contexte sont :

"Caractère de deux objets tels qu'une modification de l'un entraîne une modification de l'autre."

Ou bien

"Lien de dépendance ou d'influence réciproque."

Considérant le qualificatif de *conjugal,* SILLAMY (183, p. 93) le définit comme étant *"tout ce qui a trait à l'union du mari et de la femme."*

Donc, comme on l'a montré, différentes définitions sont possibles selon le contexte. Pour nous, nous avons défini la relation conjugale comme étant ce système de communication et d'influence mutuelle entre les époux.

I.5. Le divorce.

Le divorce peut être défini en peu de mots comme la rupture du lien conjugal entre les personnes mariées. Selon DEPAGE (1962, p. 884), le divorce serait :

> *"La dissolution complète et définitive du lien conjugal pour l'avenir. C'est la rupture du mariage valable prononcé par la justice du vivant des époux pour l'une des causes spécifiées par la loi ou en vertu de leur double volonté exprimée d'une manière persistante et solennelle."*

Dans ce sens, le concept de divorce est beaucoup plus apparenté aux procédures judiciaires. Car, il ne peut pas être prononcé sans l'intervention du juge. Ainsi le divorce survient comme une étape dans un processus de séparation de tout ce que les mariés ont eu en commun. Le divorce se prononce en une sentence du juge comme dénouement du processus de séparation de corps et des biens matériels.

Précisons que le divorce émotionnel précédera toutes les étapes de séparation officielle. Ainsi, pour le divorce, on va garder qu'il s'agit de l'acte selon lequel un mariage se dissout.

Conclusion

Nous venons de définir les quelques concepts qui ont été d'usage courant dans notre travail. Nous pensons donc que l'éclaircissement que nous venons d'apporter permettra une compréhension univoque chez les chercheurs et autres lecteurs qui s'y intéresseront. Ainsi nous avons procéder de sorte que le contexte dans lequel était inséré tout concept corresponde à ce que nous en avons donné comme définition.

CHAPITRE II. LE ROLE DES PARENTS DANS LE DEVELOPPEMENT PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT

Introduction

La notion de parent renvoie à plusieurs implications et à une position riche de signification. A côté du fait de donner naissance à un enfant, nous constatons qu'un certain nombre de responsabilités en sont conséquentes.

La présence d'un parent affecte l'enfant dans ses différents aspects et stades de la vie. Ce dernier est supposé suivre l'exemple des parents dans différentes circonstances de la vie. Néanmoins, nous devons souligner que l'enfant apprend non seulement des parents mais aussi de l'atmosphère caractérisant sa famille. Selon DODSON (1972, p.197),

> *« Non seulement l'enfant imite inconsciemment le comportement de son parent, mais il s'imprègne de l'atmosphère générale de sa maison : amicale et coopérant, hostile du foyer et opposante, ou préoccupée des convenances. L'atmosphère du foyer et la taille de fond de tout ce que nous essayons d'enseigner par la discipline. »*

Donc, l'enfant connaitra l'influence selon les attitudes des parents qui constituent le moteur du bain familial. En outre, l'influence du parent requiert une signification particulière selon le contexte et le stade de développement de l'enfant. Pour POROT, (1979, p.133) :

> *«Les influences du père et de la mère sont différentes en qualité, variables en importance, selon l'âge de l'enfant et en tout temps, répondant intriqué dans leurs incidences et dans leur conséquences.»*

Nous allons donc devoir montrer les aspects les plus généraux où tout parent est censé influencer son enfant.

I.I.1 Le parent en tant que modèle d'identification

Les études menées en science psychanalytique sur la formation et le développement de la personnalité prouvent bien l'importance du rôle joué par les parents dans l'édification de la personnalité.

Le phénomène d'identification est d'autant plus incontournable que même en l'absence du parent biologique, un substitut de celui-ci doit permettre l'accomplissement du processus.

Selon l'approche psychanalytique, le phénomène d'identification trouve son explication dans la résolution du complexe d'Œdipe. NKUNZIMANA (2010-2011) affirme ce qui suit :

> *« Freud reconnait que le complexe d'Œdipe joue un rôle fondamental d'organisation central de la structure de la personnalité. Le conflit qui est évoqué se vit dans une dialectique à trois entre les protagonistes de la vie familiale notamment dans la structure triangulaire, père, mère et enfant. »*

Le complexe qui nous aide à comprendre le phénomène d'identification se manifeste par une tendance naturelle pour tout enfant où il cherche à s'approprier le parent de sexe opposé sans réussir. Dans ce processus DODSON (1972, pp.172-1730) trouve que :

> *« Le petit garçon a beaucoup plus de temps à passer avec l'objet de son amour idyllique : sa mère, tandis que la petite fille passe des journées à attendre impatiemment son père. Cela l'oblige à vivre son idylle surtout en imagination. Elle éprouve des sentiments d'hostilité et de rivalité envers sa mère ce qui la trouble autant que le petit garçon jaloux en lutte contre son père. »*

S'il ne réussit pas dans les conquêtes entreprises, l'enfant abdique et cherche à se réfugier dans l'identification.

Selon NKUNZIMANA (2010-2011),

> *« Au bout du processus, avec la résolution du complexe d'Œdipe les choix objectaux vont être remplacé régressivement par des identifications, ce qui implique le désir de ressembler à une autre personne. Identification avec le père chez le garçon et identification avec la mère chez la fille »*

Nous signalons que ce processus se fait d'une façon inconsciente. Donc, face aux conflits générés par l'incapacité de s'approprier son objet d'amour, l'enfant va adopter l'identification comme processus lui permettant de poursuivre son évolution normale.

Avec le déclenchement du processus d'identification l'enfant continuera à intérioriser les conduites du parent de même sexe jusqu'au stade où le phénomène d'apprentissage va substituer celui de l'identification inconsciente. Selon DODSON (1977, p.376) :

> *« C'est à ce moment que votre enfant quitte la sécurité de la maison et de la famille pour s'aventurer dans un monde plus vaste. Il est lié maintenant à trois « monde » ; celui de l'école, celui de ses camarades et celui de sa famille. »*

Ainsi, face au diverses circonstances la conduite de l'enfant devient le reflet de ses différents modèles d'identification. Sur ce point POROT (1974, p.376) affirme ce qui suit :

> *« Il semble que l'enfant, au moment où il adopte son attitude envers le cercle de famille, détermine aussi dans une large mesure quelques uns des aspects principaux de ses relations avec les êtres humains en général ; et que l'optique d'un individu et sa façon d'envisager la plupart des questions les plus importantes de l'existence humaines peuvent s'exprimer dans les même termes que les positions qu'il a prise en face des problèmes et des difficultés nées à l'intérieur du monde relativement étroit de la famille. »*

Donc, l'identification est l'un des phénomènes caractéristiques de la vie familiale pour tout enfant. C'est également par ces phénomènes que plusieurs manières s'inculquent.

I.I.2. Le père en tant que source de sécurité familiale

Partout dans les conditions sociales du patriarcat la présence du père incarne l'existence d'une force protectrice. La sécurité familiale assurée par le père implique deux aspects fondamentaux de la vie. C'est à savoir l'aspect moral et l'aspect matériel. L'enfance est une période caractérisée par une grande vulnérabilité. Selon DODSON (1972, p. 197),

> *« Les enfants sont petits, impuissants, et bien inférieurs à leur parents et aux adultes pour affronter le monde, qui les entoure. Si vous êtes incrédule, tenter cette expérience. Marchez sur les genoux pendant un certain temps. Voyez ce que vous ressentez devant ces géants du monde adulte. Ce que vous ressentez correspond à ce que les enfants ressentent. »*

Ainsi, à un stade de la vie surtout quand l'enfant devient conscient du monde extérieur, il doit espérer trouver sa sécurité sous l'ombre de ses parents. En effet, l'enfant apprend à considérer le père comme les autres membres de la famille le considèrent. Ainsi, il place sa confiance en lui de sorte que son arrivée dans la famille procure du bonheur à l'enfant. Pour BOWLBY (1978, p.285) :

> *« Aucune forme de comportement n'est accompagnée par un sentiment plus fort que celui du comportement d'attachement. Les figures vers lesquels il est dirigé sont aimées et leur venue est accomplie avec joie. Tant que la présence d'une figure d'attachement principale n'est pas menacée, ou au moins tant que l'enfant n'est pas éloigné de cette figure il se sent en sécurité. Une menace de perte crée l'angoisse, et une perte réelle le chagrin ; en outre, tous deux sont susceptibles de susciter la colère. »*

La position de père de famille renvoie à une force protectrice auprès des enfants et l'attachement à celui-ci assure une certaine sécurité de sorte que son absence doit être suivie d'une angoisse.

Au plan moral, l'enfant développe sa confiance à l'égard de son père lorsqu'il parvient à manifester son autorité dans la prise de décision et lorsque ces décisions sont couronnées de succès. Ainsi, il devient convaincu que le leadership de son père n'est pas à redouter.

Au plan matériel, nous constatons que dans le contexte des sociétés de droit paternel, le père est toujours supposé comme celui qui pourvoit à tous les besoins financiers. Selon LESCURE (1978, pp. 75-76)

> *« Le père (...) doit assurer un rôle de pourvoyeur, de protecteur, d'initiateur à la vie sociale, ce que la mère dans une certaine mesure est capable de faire. Mais elle ne peut le remplacer dans son rôle de mâle»*

Ainsi, la présence du père garanti chez l'enfant la chance de pouvoir satisfaire tous ses besoins.

I.I.3. La mère en tant que source d'épanouissement affectif

La société Burundaise attribue une certaine connotation à l'image maternelle. Donc, la mère est considérée comme celle qui doit satisfaire tous les besoins affectifs des enfants. Cette conception est renforcée par la position de la mère dans la famille et par la relation qui la lie à ses enfants. La nature de la relation ayant existé entre la mère et l'enfant peut justifier le profil psychoaffectif de toute personne. Si donc cette vie relationnelle a été mauvaise dans les débuts, il sera difficile d'espérer une vie affective équilibrée chez un individu. Selon WINNICOTT (1957, p.11),

> *« Si les bébés de l'homme doivent finalement évoluer jusqu'à devenir des individus adultes, sains, indépendants, il est absolument nécessaire qu'ils aient un bon départ. Dans la nature, le bon départ est assuré grâce à l'existence d'un lien entre la mère et le bébé, grâce à ce qu'on appelle l'amour »*

Dans les conditions normales la mère doit nourrir l'enfant et lui donner tous les soins nécessaires. Ainsi, la mère devient le premier objet d'attachement chez tous les enfants. Si cette phase de la vie se déroule sans trop de problèmes, il y aura plus de chances pour tout enfant d'hériter une vie émotionnellement épanouie.

L'importance de la présence maternelle n'est pas seulement justifiable selon les contextes culturels, mais elle est expliquée par des approches scientifiques issues des recherches menées dans ce domaine. Sur ce point WINNICOTT (1957, pp.204-205) s'exprime dans les termes suivants :

> *« J'assai d'attirer l'attention sur la contribution que la bonne mère normale apporte au début, avec l'aide de son mari, à l'individu et à la société, une contribution qu'elle apporte en se dévouant tout simplement à son bébé(...). Mais, si on l'admet, il en découle que tout homme ou toute femme en bonne santé, tout homme ou toute femme qui a le sentiment d'être une personne dans le monde et pour qui le monde signifie quelque chose, toute personne heureuse, doit infiniment à une femme. »*

Donc, selon l'approche de WINNICOTT nous constatons que la mère est au centre de l'épanouissement affectif. La présence effective de la mère garantit toute la sécurité émotionnelle nécessaire. Ainsi, l'enfant sera prédisposé à pouvoir développer une personnalité équilibrée.

Conclusion

Nous venons de montrer le rôle des parents dans le développement harmonieux de l'enfant. Nous avons parlé de l'importance de la présence de l'une ou l'autre des imagos parentaux. Mais, nous devons signaler que la seule présence d'un parent ne suffit pas pour le développement harmonieux de l'enfant. Il faut surtout tenir compte de la qualité de cette présence.

En effet, en matière de relation qui lie le parent à son enfant, la nature de celle-ci importe beaucoup. Donc, pour que la présence du parent soit efficace, il faut que chaque parent sache bien s'y prendre. Certaines conduites sont susceptibles de provoquer une désorientation de l'enfant et ainsi occasionner un déséquilibre dans son développement. Ces conduites sont également celles qui sont souvent à la base des divorces.

Dans le chapitre suivant nous allons essayer de mener une réflexion sur certaines des conduites aboutissant non seulement au divorce mais aussi susceptibles d'entraver le développement harmonieux l'enfant.

CHAPITRE III : REFLEXION SUR QUELQUES CAUSES DE DIVORCE ET LEUR IMPACT SUR LE VECU PSYCHOAFFECTIF DES ENFANTS

Introduction

Pour qu'un mariage puisse réussir, les partenaires doivent poser un fondement solide sur lequel ils doivent bâtir leur union. La base qu'ils posent n'est jamais définitive. Ainsi, les partenaires doivent trouver le temps pour résoudre les cas de dysfonctionnements éventuels.

Pourtant, il advient que les tentatives de réconciliation en cas de conflit n'aboutissent pas aux bons résultats. Dans ce cas, les partenaires peuvent opter pour le divorce.
Ainsi, les articles 158 et 159 du C.P.F. issus du B.O.B. n° 6/93 nous précisent certaines modalités de séparation :

Article 158

«Chacun des époux peut demander le divorce pour cause d'adultère, pour excès, sévices ou injures graves.»

Article 159

«La condamnation de l'un des époux pour un fait entachant l'honneur peut d'après les circonstances constituer une cause de divorce»

Le même code (C.P.F.), dans ses articles 187 et 188, stipule que le divorce peut avoir lieu par un consentement mutuel :

Article 187

«Le divorce peut être prononcé à la requête conjointe des époux s'il apparaît des circonstances de la cause que la vie commune est devenue insupportable et que le maintien du lien conjugal est devenu intolérable.»

Article 188

«Le divorce peut aussi être prononcé si le défendeur à l'action en divorce pour cause déterminée reconnaît le bien fondé de cette demande et déclare consentir divorce.»

Les études menées en conjugopathie et bien des idéaux des différents penseurs nous ont informé sur les principales causes de divorce. Dans le présent chapitre, nous allons essayer d'analyser quelques unes des ces causes.

Ainsi, nous allons parler de quelques facteurs comme l'infidélité, les divergences des caractères, les facteurs financiers ainsi que l'alcoolisme. Néanmoins, l'apparition de l'une ou l'autre de ces facteurs n'aboutit inévitablement pas au divorce. En effet, pour plusieurs couples, le divorce est envisagé comme le dernier recours après avoir tenté tous les moyens de résoudre les problèmes. Mais, malheureusement pour certains autres, le divorce a paru comme un mouvement de mode et d'aspiration à la liberté.

III.1. L'infidélité

L'infidélité se dit généralement pour un marié qui se permet d'avoir des relations sexuelles hors du mariage. Mais, l'infidélité peut se dire également pour un marié qui noue des relations avec un étranger, lesquelles relations, quoi que non sexuelles, dépassent les limites établies par la société. Ainsi, l'infidélité se distingue de l'adultère qui n'engage que des relations exclusivement sexuelles.

Comme nous l'affirme YVON (http:// www.psycho-ressourses.com/bibli/infidelite.html), l'infidélité est aujourd'hui un des principaux facteurs qui sont à la base du phénomène de divorce.

"Une équipe de chercheurs a démontré que la façon dont l'infidélité était découverte ou dévoilée avait un impact sur le taux de divorce consécutif. Ce taux est de 43,5 % si le trompeur l'annonce lui-même, de 68 % si le dévoilement est fait par une tierce personne, de 83 % si le trompeur est pris en flagrant délit et de 86 % si le trompé l'apprend en questionnant l'infidèle. Les autres vivent difficilement la période qui suit. Ceux qui vont en thérapie s'en sortent mieux parce qu'ils comprennent pourquoi

l'infidélité s'est infiltrée dans leur relation, bien que l'infidélité ne puisse jamais être thérapeutique en elle-même. Mais, tout comme les cardiaques, s'ils apportent des changements majeurs dans leur dynamique, ils peuvent même tirer des leçons importantes de l'infidélité. Pour moi, l'infidélité constitue un infarctus conjugal. La crise peut ne pas être fatale, mais le couple en reste marqué pour toujours".

Quoi que imputable à l'homme ou à la femme, l'infidélité reste toujours nuisible à la vie du couple. Elle est susceptible de générer un climat de mésentente qui dans la plupart des cas n'aboutit qu'au divorce.

III.2. Incompatibilité des caractères

La divergence de caractère renvoi à ce qu'on appelle dans le langage courant «l'incompatibilité de personnalités, d'humeurs ou de caractères». Ainsi, dans la plupart des cas, ce paramètre se présente comme le seul motif de divorce. En effet, parler de compatibilité conjugale ne veut pas dire que les mariés doivent avoir des caractères identiques. Mais, des caractères, qui par consensus peuvent réussir à évoluer ensemble. NJEBARIKANUYE (2008, p. 10) exprime la même réalité dans les termes suivants :

"En effet, l'homme et la femme sont différents bien plus qu'ils ne le croient. C'est pour cette raison qu'ils ont tant de peines à se comprendre même s'ils ont besoin l'un de l'autre pour vivre aisément. Mais, il peut y avoir des ménages qui marche bien, c'est-à-dire où les époux parviennent à un compromis. Ceux-ci vivent l'un à côté de l'autre sans trop se brimer, sans trop se mentir. Il s'agit donc d'un but à poursuivre et non d'un privilège acquis d'avance."

Au fait, la divergence de caractères donne naissance à une incompréhension au niveau de la communication. Ceci fait alors que le climat soit toujours tendu au sien d'un couple. Selon MUCCHIELLI (180, p.72) :

"Chez les couples malheureux, les partenaires ne vont pas jusqu'au bout de leurs opinions devant l'autre. Ils les émettent allusivement et par sous- entendus, avec une part qu'ils gardent secrète. La revendication personnelle est importante, impliquant

l'accusation de l'autre et l'organisation d'attitudes défensives qui tendent à devenir automatiques."

Donc pour qu'un mariage soit heureux la compatibilité des caractères est l'un des critères les plus déterminants, car selon MUCCHIELLI (1973, p. 85)

"L'incompatibilité des caractères, des systèmes d'attente accroît l'incompréhension et fait naître le sentiment d'impuissance à bâtir un couple. Le plus souvent, l'égoïsme, l'incompréhension des conjoints ou l'incompatibilité d'humeur ou encore le choc de caractère entraînent dans le couple l'échec dont ils sont en grande partie responsable."

Essayant de prôner une approche préventive, on informerait aux futurs mariés que la vie conjugale nécessite une sorte de concession à certains égards. Donc, l'attitude défensive n'est pas toujours constructive car elle est souvent génératrice de ces incompatibilités.

III.2. Le facteur financier

La mauvaise gestion des finances familiales par un des mariés est l'une des raisons courantes qui conduisent les couples à leur dislocation. En fait, le conflit se situe au niveau d'établissement des priorités pour la vie du couple. C'est-à-dire que ce que l'un prend pour l'essentiel, l'autre peut le prendre pour accessoire.

Ainsi, des blâmes et offenses entre les deux vont commencer. Ceci est susceptible de baisser la confiance jusqu'à ce que chacun des deux décide de prendre des décisions individuellement. Plusieurs conduites peuvent émerger au sein d'un couple qui ne s'entend pas sur l'utilisation de ses revenus.

Nous admettons que toute mésentente non résolue garde son potentiel de pouvoir conduire un couple au divorce. Ainsi, la divergence au niveau de la prise de décision sur l'usage du budget disponible, n'a manqué de causer des scandales aboutissant même à une séparation complète. Ceci devient grave pour des couples évolués où chacun des conjoints se croit à mesure de se prendre en charge.

Ici, nous aimerons signaler que le problème n'a rien à avoir avec le fait que les revenus du couple soient gros ou minces. SMALLEY (1994, p. 191) nous partage ses expériences :

> *"Pendant une période de trois années, j'ai interviewé plus de trente familles qui étaient très satisfaites des relations existant au sein de leurs familles. Leur satisfaction n'était pas superficielle, mais elles vivaient un amour profond. Ces familles venaient des horizons géographiques et sociaux, et leurs revenus allaient des plus modestes aux plus aisés."*

Donc, nous constatons que le problème émane de la divergence sur la modalité d'usage des revenus disponibles et non de la taille de ces derniers.

III.3. L'alcoolisme

Vivre en couple avec un conjoint qui souffre du problème d'alcoolisme est un défi difficile à relever et parfois même insurmontable d'où il débouche souvent aux divorces. Selon FOUQUET tel que cité par SAKUBU (2008-2009),

> *"Est alcoolique, tout individu qui a perdu la liberté de s'abstenir de consommer de l'alcool."*

L'alcoolisme implique bien des états qui provoquent plusieurs formes de dysfonctionnements au sein d'un couple. Ici on parlera par exemple de la faiblesse physique remarquable chez tous les alcooliques, ce qui fait qu'ils soient absents dans diverses activités visant la promotion familiale.

Ainsi, le conjoint conscient de son manquement aux devoirs conjugaux, il cherchera toujours à se couvrir par une attitude agressive qui implique une violence familiale. Des querelles au sein du couple se feront souvent sentir. A cela on ajoute la probabilité que la pauvreté s'installe dans la famille à cause du gaspillage de l'argent par la consommation excessive de la bière.

La situation ici décrite est capable de fournir aux personnes mariées un dégout de la vie conjugale, ce qui a déjà conduit des couples au divorce.

Conclusion

La liste des causes de divorce que nous venons d'explorer n'est pas du tout exhaustive. Il peut en exister d'autres qu'on n'a pas cités. Ici, la notion de civilisation est très importante, car chaque société enregistrera des divorces dont les causes trouvent une justification dans les réalités qu'elle est en train de vivre. Ainsi, il n'y a pas de raison de divorce qui soit minime. Seulement, il fallait chercher à comprendre chaque cause selon son contexte spécifique. Ce que nous venons de voir comme facteurs fréquents de divorce semble n'avoir d'impact que sur la vie des mariés. Mais, ces facteurs nous sont également significatifs lorsqu'il faut explorer le vécu psychoaffectif des mineurs victimes de divorce des parents.

En effet, l'enfant qui vit dans une famille évoluant vers une désunion sera nécessairement affecté. Il sera donc difficile d'avoir des enfants qui soient émotionnellement épanouis lorsque la vie conjugale des parents est caractérisée par des perturbations au plan relationnel.

CHAPITRE IV : L'IMPACT DU DIVORCE SUR L'EDUCATION DES ENFANTS

Introduction

Le divorce est un phénomène tellement problématique qu'il doit nécessairement affecter l'éducation des enfants. La raison des problèmes que l'enfant doit rencontrer se justifie par le fait que celui-ci se situe dans une zone charnière entre deux parents qui doivent se séparer. D'après MEJEAN (2004, p. 9) :

" On peut divorcer d'un conjoint, mais on ne peut pas divorcer de son enfant"

Dans le présent chapitre, nous allons voir quelques points à travers lesquels le divorce sera susceptible de rendre vulnérable l'éducation des enfants.

IV.1. L'intériorisation des modèles fournis par les parents

Selon l'approche psychanalytique, les parents ont un rôle important et leur absence ou leur désunion doit nécessairement affecter l'éducation des enfants.
L'impact de ce phénomène sera évalué sous le processus d'identification. Ce dernier fait allusion à ce que l'enfant hérite de ses parents de par les modèles qu'ils lui fournissent. Ce phénomène qui débute avec le processus de l'Œdipe, va se poursuive jusqu'à l'atteinte de maturité.

Ainsi, l'enfant pour avoir connu des parents violents ou qui se chicanent tous les jours, peut retenir les mauvaises images de ce que signifie être parent. Ceci est confirmé par les propos de BERGER (1961, p.24) :

"En somme, c'est en regardant son père ou sa mère que le garçon ou la fille apprennent à faire dans la vie figure d'un homme ou d'une femme figure d'épouse, figure de père ou de mère, et ceci sur tous les plans, aussi bien sur le plan sentimental, sexuel, moral que social."

Donc, il est très difficile de croire qu'un enfant puisse évoluer avec des conduites qui différent de celles qu'il a héritées de ses parents. D'ailleurs, à force de baigner longtemps dans un climat tendu, il risque peut avoir l'agressivité comme trait de caractère dominant.

IV.2. Probabilité d'une carence affective

La carence affective peut survenir chez un enfant dont les parents divorcent et qui devient obligé de rester avec une autre personne que son père ou sa mère biologique. Ici, on parle de probabilité car tous les enfants situés dans ces conditions ne développent nécessairement pas le syndrome caractéristique de la carence affective. Le terme de carence affective est souvent compris comme s'il ne concerne que la séparation avec la mère. Pourtant, que ce soit la mère ou le père, ils ont tous un rôle important dans le développement psychoaffectif de l'enfant. Selon MEJEAN (1961, p.24),

> *"Même divorcés, ils restent le couple parental l'irremplaçable mère et l'irremplaçable père de leurs enfants communs, dont ils doivent, même séparés, prévenir à assurer tous deux l'éducation."*

Ainsi, la recherche envisagée selon une perspective ontogénétique sur l'origine de certaines conduites, permettra de diagnostiquer si la condition de séparation des parents n'influence pas certaines conduites. Ainsi, chaque fois qu'on se heurte à une conduite délinquante, on évitera de juger cette dernière selon les causes apparentes. D'ailleurs, pour TREMBLAY (1985, p.276),

> *"L'approche causale se distingue de l'approche ontogénétique en ce qu'elle tente d'identifier les causes d'un comportement délinquant sans tenter de décrire le développement du comportement de l'individu de la naissance à l'âge adulte"*

Le philosophe SARTRE affirme que l'affectivité constitue l'être de la réalité humaine, c'est-à-dire qu'il est constitutif pour notre réalité-humaine d'être réalité-humaine affective. Selon TOURNEBISE (2005, p. 22)

> *"L'affectivité est produite par le fait d'avoir besoin de l'autre car on croit qu'il va combler de nos manques. L'affectivité peut aussi être produite par une attitude*

conflictuelle dans laquelle on croit cette fois-ci que l'autre va aggraver de nos manque."

Donc, nous nous rangeons du côté de ces penseurs selon qui l'affectivité fait partie composante de la vie humaine. Ainsi, on admet que toute perturbation pouvant surgir au cours du développement de cette dimension ne manquerait de compromettre l'intégrité du système humain.

Concernant donc la carence affective, nous signalons que la seule présence des parents ne suffit pas pour ne pas connaitre des problèmes. Plutôt, la qualité et le genre de relation entre l'enfant et son objet d'attachement sont de mise. Donc, d'après les études de R. Spitz complétées par BOWBLY (http://www.psychologue.fr/ressources-psy/carences-affectives.htm) :

" *Le concept de carence affective chez l'enfant est en effet relativement récent. Car comment aurait-on pu parler d'un tel concept alors que pendant longtemps on a considéré le nourrisson comme un simple tube digestif ? Le développement d'une psychologie plus proche de la réalité du nourrisson, notamment grâce aux travaux de R. Spitz concernant ce qu'' il a appelé la dépression anaclitique et l'hospitalisme, a permis cette simple constatation : le nourrisson a d'autres besoins que ceux que l'on pourrait qualifier de "vitaux". Ces travaux - que nous évoquerons plus loin - montrent que l'enfant a non seulement besoin de la nourriture et des soins que peuvent lui apporter son entourage mais aussi de son affection. Alimenter le nourrisson, le changer ou le soigner ne sera pas suffisant si ces actions ne sont pas accompagnées d'une certaine charge affective. Les travaux de J. Bowlby sur le concept d'attachement mettent l'accent sur la primauté du "besoin d'amour" par rapport aux besoins dits "vitaux" ou même sur la présence ou non de la véritable mère biologique : le concept de carence affective s'est donc peu à peu différencié de celui de carence maternelle. En fait, il ne saurait se réduire à ce dernier : on parlera par exemple de carence paternelle* "

Convaincu que l'absence de l'une ou l'autre des figures parentales peut conduire à une perturbation affective, nous allons examiner chacune des ces perturbations à part.

Ici, nous aimerons signaler que le problème n'a rien à avoir avec le fait que les revenus du couple soient gros ou minces. SMALLEY (1994, p. 191) nous partage ses expériences :

> *"Pendant une période de trois années, j'ai interviewé plus de trente familles qui étaient très satisfaites des relations existant au sein de leurs familles. Leur satisfaction n'était pas superficielle, mais elles vivaient un amour profond. Ces familles venaient des horizons géographiques et sociaux, et leurs revenus allaient des plus modestes aux plus aisés."*

Donc, nous constatons que le problème émane de la divergence sur la modalité d'usage des revenus disponibles et non de la taille de ces derniers.

III.3. L'alcoolisme

Vivre en couple avec un conjoint qui souffre du problème d'alcoolisme est un défi difficile à relever et parfois même insurmontable d'où il débouche souvent aux divorces. Selon FOUQUET tel que cité par SAKUBU (2008-2009),

> *"Est alcoolique, tout individu qui a perdu la liberté de s'abstenir de consommer de l'alcool."*

L'alcoolisme implique bien des états qui provoquent plusieurs formes de dysfonctionnements au sein d'un couple. Ici on parlera par exemple de la faiblesse physique remarquable chez tous les alcooliques, ce qui fait qu'ils soient absents dans diverses activités visant la promotion familiale.

Ainsi, le conjoint conscient de son manquement aux devoirs conjugaux, il cherchera toujours à se couvrir par une attitude agressive qui implique une violence familiale. Des querelles au sein du couple se feront souvent sentir. A cela on ajoute la probabilité que la pauvreté s'installe dans la famille à cause du gaspillage de l'argent par la consommation excessive de la bière.

La situation ici décrite est capable de fournir aux personnes mariées un dégout de la vie conjugale, ce qui a déjà conduit des couples au divorce.

«L'homme doit être suffisamment homme, suffisamment énergique pour soutenir sa femme, faire face aux difficultés avec force, conviction et courage. C'est pourquoi si la l'homme est faible ou inconscient ou veule en général, la femme se plaint et n'est pas heureuse. C'est ainsi que l'homme à un rôle essentiel dans l'éducation des enfants et en particulier de ses fils. »

Donc le père lui aussi a un rôle essentiel à jouer dans l'épanouissement psychoaffectif de ses enfants et l'absence de cet image parentale doit inévitablement affecter le vécu émotionnel des enfants.

D'après ce que nous venons de voir dans les lignes précédentes, nous trouvons que, sous le motif de divorce, le vécu psychoaffectif de l'enfant doit être affecté. Alors, si l'enfant est perturbé au plan affectif, cela peut générer chez lui des conduites inhumaines comme la violence et autres. Toutefois, l'absence du père ne débouche nécessairement pas à une carence affective.

IV.3. La perturbation de la scolarité

Ici, ce qui est intéressant d'étudier, c'est l'impact des interactions des enfants et de la société dans laquelle ils évoluent sur leur scolarité. Les enfants connaissent une évolution par alternance d'étapes successives. Il s'agit de passage de phases d'équilibre à des phases de déséquilibre pour reconnaître ensuite une stabilisation.

Pour DURKHEIM (1973, p. 13) :

"L'enfant en entrant dans la vie, n'y apporte que sa nature d'individu. La société se trouve donc à chaque génération nouvelle, en présence d'une table presque rase sur laquelle il lui faut que, par les voies les plus rapides, à l'être égoïste et social qui vient de naître, elle en surajoute un autre, capable de mener une vie morale et sociale."

Ainsi, l'incidence de certains événements au cours de l'évolution de l'enfant doit nécessairement façonner son éducation et sa scolarité en particulier. Ici, le divorce est l'événement qui nous intéresse.

Ce qu'on a toujours cru est qu'avant que le divorce n'aboutisse à son terme, des situations tendues doivent se faire toujours remarquer au sein de la famille. Ceci alors, associé à la séparation ultime des parents, constitue une condition qui n'est pas du tout favorable pour la bonne scolarité de l'enfant.

La dimension sociale, constitue un pilier déterminant pour le succès de la scolarité. Dans cette même perspective, MAUCO (1968, p.131) nous indique ce qui suit concernant la relation directe entre l'enfant et ses parents :

> *"La relation de l'enfant et des parents est souvent très dépendante du travail scolaire. Les centres psychopédagogiques, qui reçoivent les élèves inadaptés, confirment généralement l'importance des réactions des parents dans le trouble de l'élève."*

Alors, le désordre au niveau de la cohabitation des parents reste susceptible d'avoir un impact sur la scolarité de l'enfant. Ainsi, on peut s'attendre à des phénomènes nuisibles à la société comme la délinquance et autres.

Nous soulignons que le divorce ne doit nécessairement pas avoir la perturbation de la scolarité comme conséquence. Mais, cette perturbation peut être un des inconvénients probables.

IV.4.L'insatisfaction matérielle

L'insatisfaction matérielle est l'une des éventuels inconvénients de divorce. En effet, le mariage est une institution complexe. C'est-à-dire qu'il implique plusieurs dimensions y compris donc la dimension matérielle et financière. Dans ses études en droit civil appliqué à la famille, CORNU (1997, p. 64) nous précise la dimension économique de l'institution familiale.

> *"Le ménage est une institution économique : certains problèmes matrimoniaux sont patrimoniaux. Ensemble, les époux ont à assurer les charges que fait naître le*

mariage. Quotidiennement, ils ont à faire face à des dépenses, avec les ressources qui sont les leurs."

Considérant le mariage sous l'angle de l'union des forces productrices, la dislocation de cette institution doit nécessairement saboter voire détruire les finances déjà mises en place. Alors, les progénitures dont la survie dépend de la prise en charge par les parents en crise vont en pâtir en premier lieu. Alors, de l'insatisfaction matérielle peut découler plusieurs maux comme le vol et autres.

Ici nous restons dans les limites des probabilités car tous les enfants dont les parents se séparent ne doivent pas se retrouver dans la condition d'insatisfaction matérielle.

I.V. 5. Possibilité de développer une mauvaise image de la vie conjugale

L'enfant qui évolue au sein d'une famille qui est toujours en proie à des querelles aura tendance à croire que la vie de couple doit avoir des chamailles pour finalité. Si alors, la mésentente des parents aboutit au divorce, ceci a un grand retentissement sur l'éducation de l'enfant en cause. Signalons que l'enfant dont il est question n'est pas encore à maturité et par conséquent, n'a pas la capacité de gérer la situation d'une manière émotionnellement mature. Cet état peut conduire l'enfant à opter pour certaines orientations en matière du mariage. Soit à ne jamais envisager se marier car considérant que la vie conjugale n'a rien à envier. Il peut aussi développer la conviction que malmener son conjoint serait la meilleure façon de faire le couple. A ce propos MAUCO (1968, p. 5) explique:

"D'une façon moins spectaculaire et plus quotidienne chaque individu, chaque famille et chaque société peuvent fabriquer leur propre malheur ou simplement gaspiller en pure perte leurs ressources intellectuelles et morales en entretenant un déséquilibre intérieur qui a de fortes chances de se traduire tôt ou tard par un déséquilibre parfois tragique dans leur existence
Extérieure."

Ainsi nous pouvons affirmer que le divorce des parents, quelles que soient ses modalités et contexte d'apparition, ne manquerait pas d'affecter la future relation conjugale des enfants.

Conclusion

Les effets de divorce que nous venons de voir ne constituent pas une liste exhaustive. En outre, l'impact du divorce sur l'éducation des enfants peut être perçu dans plusieurs autres dimensions que celles que nous venons d'énumérer. Ici, nous avons attaché une importance particulière aux aspects jugés relatifs à notre intérêt. Ainsi, nous espérons que selon leurs problématiques, les autres chercheurs auront à nous informer sur les autres aspects non évoqués sur le présent phénomène.

CHAPITRE V : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Introduction

Dans ce chapitre, nous avons du montré l'esprit de notre travail. Ainsi, après avoir décrit la position du problème, nous avons dégagé les objectifs de la recherche ce qui a conduit à choisir une méthodologie appropriée.

V.1. Problématique

Actuellement, parmi les grandes préoccupations qu'éprouvent les sociétés et particulièrement la société burundaise, nous trouvons que l'éducation des enfants occupe une place très importante. Néanmoins, le phénomène de la délinquance juvénile ne cesse d'amortir les efforts fournis dans ce domaine. Ainsi, voulant s'attaquer à ce fléau, il devient impératif d'en cerner les facteurs se trouvant à la base.

Parmi les facteurs éventuels qu'on peut trouver à la base de ce phénomène, ceux liés à la situation prévalant au sein de la famille de l'enfant sont d'une importance majeure.

L'approche clinique propose de traiter l'être humain dans sa singularité et dans son histoire propre. Comme il n'y a rien qui soit gratuit en matière des conduites, nous sommes en droit d'affirmer que les blessures connues par un mineur, pour avoir vécu dans une famille disloquée influencerait d'une manière ou d'une autre son attitude face à la vie.

Le point de vue systémique propose d'interroger l'entourage pour résoudre certaines psychopathologies. Pour SAKUBU (2008-2009),

> "*La psychothérapie systémique* s'intéresse *à ce qui circule entre les hommes et non de ce qui circule dans les hommes.*"

Ceci est aussi avancé par SUGURU (2009-2010) lorsqu'il affirme que :

> *"En effet, dans la détermination de la cause des comportements psychopathologiques selon l'approche familiale, il serait superflu de faire entrer en ligne de compte toute considération portant sur l'histoire de la personne, sur son conditionnement ou sur des images qu'elle aurait intériorisées. Selon l'approche systémique, une description adéquate du réseau familial présent devrait être suffisante."*

Donc, nous pensons que l'empreinte du milieu dans lequel l'individu évolue reste prépondérante lorsqu'il faut justifier sa conduite face à certaines circonstances de la vie. D'ailleurs, à cause de sa faible capacité à résister aux problèmes, l'enfant a souvent été délégué pour représenter les familles dans les troubles psychologiques.

Alors, il est possible de se représenter l'ambiance familiale en analysant les symptômes portés par l'enfant.

Considérant la famille comme une cellule de base pour la vie en générale, il est sans nul doute que sa déstructuration ne manquerait de causer des dysfonctionnements dans la structure psychoaffective de l'enfant.

Souvent, en cas des conflits conjugaux, les instances juridiques interviennent en premier lieu. Pourtant, leur apport n'est pas toujours de nature curative ou préventive en matière de la vie affective des enfants qui en sont victimes. Donc, nous avons exploré notre problématique en envisageant que l'enfant mineur victime de divorce des parents est exposé à des problèmes psychoaffectifs qui le conduiraient à développer certaines attitudes nuisibles à lui-même et à sa société.

Ainsi, nous avons opté de porter notre étude sur les enfants les mineurs. Aussi, quoi que tous les mineurs ne soient pas fragiles au même degré, nous trouvons qu'ils présentent la vulnérabilité comme trait commun.

Alors, nous avons décidé de poursuivre une étude sérieuse sur le sort psychoaffectif d'un enfant mineur victime de divorce des parents en vue d'une compréhension approfondie. Le constat fondamental qui nous a conduit à entreprendre le présent travail est

que certains mineurs ne parviennent pas à garder leur équilibre psychoaffectif lors du divorce de leurs parents. Ceci nous a poussé à nous poser une question fondamentale à savoir:

"Comment se présente le vécu psychoaffectif des enfants mineurs victimes de divorce des parents ?"
De cette question découlent certaines autres à savoir:

–Quels sont les sentiments éprouvés par les mineurs suite au divorce de leurs parents ?

–Quels sont les sentiments éprouvés par ces enfants face au nouveau cadre d'éducation ?

_Quelles sont les attitudes développées par ces enfants pour faire face à cette situation ?

V. 2. Les objectifs de la recherche

V.2.1. L'objectif général

Notre objectif général est d'explorer le vécu psychoaffectif chez les enfants mineurs victimes de divorce des parents.

V. 2. 2. Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques que nous visons dans notre recherche sont les suivants :

•Comprendre la situation familiale ayant générée le divorce des parents et son incidence sur le vécu psychoaffectif des mineurs qui en sont victimes.

•Découvrir les problèmes rencontrés par les enfants mineurs victimes de divorce des parents.

•Découvrir les différentes attitudes développées par les enfants mineurs pour faire face à la situation de divorce des parents.

V. 3. Méthodologie de la recherche

A ce niveau, nous allons présenter et expliquer l'intérêt de chaque stratégie entreprise au cours de notre travail sur terrain. On parlera donc de l'enquête, la population d'enquête, la technique et la méthode de recherche.

V.3.1.La méthode qualitative

En matière de la recherche, deux méthodes sont fondamentalement utilisées dans les sciences humaines. Il s'agit de la méthode quantitative qui appartient au domaine de la quantité et des valeurs numériques et la méthode qualitative qui relève du domaine de l'étude exploratoire et qui porte moins d'intérêt à la mesure. Quoi qu'il y ait des différences entre ces méthodes, des ressemblances existent aussi.

D'après DELAFOSSE et ROUAN (2010, p.16) :

> *" Les objectifs des méthodes qualitatives et ceux des méthodes quantitatives sont identiques : dans les deux cas, il s'agit d'examiner :*
> *-Les modes d'action sociale*
> *-L'expérience subjective*
> *-Les conditions qui influencent l'action et l'expérience. Toutefois, les méthodes qualitatives poursuivent ces objectifs d'une manière plus directes, du fait qu'elles ne se servent ni des définitions opérationnelles ni des variables dépendantes ou des variables indépendantes."*

La méthode quantitative ne sera efficace que dans une étude positiviste ou lorsqu'il faut infirmer ou confirmer l'hypothèse. Mais, lorsqu'il s'agit d'une étude phénoménologique ou si l'existence d'un phénomène est évidente, la méthode qualitative devient la plus efficace. L'on comprend que la méthode quantitative sera préférée pour une étude de vérification tandis que la qualitative le sera pour l'analyse d'un phénomène déjà existant.

Ainsi, comme notre recherche est de nature exploratoire, nous avons utilisé la méthode qualitative. Cette méthode nous permet de sonder les facettes de notre problématique. D'après POISSON (1990, pp. 17-18) :

> "*La recherche qualitative, contrairement à la recherche de type positive, laisse de place à l'improvisation comme l'ajustement aux événements qui se produisent inopinément lors de l'investigation.*"

Le domaine des êtres humains exige beaucoup de vigilance lorsqu'il faut étudier les implications de leurs interactions. Aussi, la méthode qualitative a été préférée pour notre étude car il s'agissait d'une étude monographique, étude des cas qui selon NDAYISABA (2001-2002, p.15) consiste :

> *« A traiter de manière intensive et systématique un seul sujet ou un groupe restreint des sujets »*

En effet, l'étude des cas insiste sur le traitement intensif, sur le fait d'être en contact direct avec les problèmes humains, de chercher à en établir le sens, la structure et la genèse. A ce sujet, LAGACHE (1979, p.33) indique que,

> *«Pour l'étude des cas le psychologue apprend à aborder les êtres humains, à les faire s'exprimer, à se représenter leur vie et leur condition à la faveur de l'observation et de l'interprétation compréhensive considérées comme significatives »*

Donc, compte tenu de sa nature permettant de traiter individuellement et séparément différents cas par le biais des interviews, nous avons préféré d'utiliser la méthode qualitative.

V.3.2.Technique de recherche

V.3.2.1. L'entretien semi-directif

Nous avons utilisé l'entretien semi-directif comme technique. Plusieurs techniques sont à la portée du chercheur. C'est entre autre le questionnaire, l'observation, l'observation participation et autre. Mais, nous avons préféré utiliser celle-ci

.

En effet, les sciences sociales font souvent appel à des faits que seuls les individus qui en ont fait l'expérience peuvent rapporter. Ainsi, par des contacts directs avec les concernés le chercheur peut aboutir à ses objectifs. C'est donc pour cette raison que nous avons choisi l'entretient semi-directif comme technique.

Quant à l'usage de celle-ci D'UNRUG (1974, p. 87) nous explique que :

> *"L'entretien semi-directif, l'entretien centré ou guidé se différencie de la méthode non directive par le fait qu'il introduit plusieurs questions au cours du dialogue ou monologue tout en adoptant la technique et l'attitude non directive."*

Donc, cette technique nous a été la plus rentable car elle donnait à l'enquêté l'occasion de s'exprimer sans inhibitions et on n'intervenait que pour relancer les questions afin de maintenir l'entretien dans une bonne direction.

V.3.2.2. L'univers et terrain d'enquête

Avant d'amorcer notre recherche, nous avons trouvé très pertinent de bien préciser la population d'enquête ainsi que le lieu géographique où devrait s'effectuer l'enquête. Selon MUCCHIELLI (1973, p.16), l'univers d'enquête qu'il appelle aussi population d'enquête est :

> *"L'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête."*

Nous avons mené notre enquête auprès des mineurs ayant connu le divorce des parents. La raison de ce choix est que chez l'enfant, au cours de cette période de la vie, son épanouissement dépend étroitement de sa situation familiale.

V.3.3.Instrument de recherche

Pour accéder aux informations que ses enquêtés doivent fournir, une instrumentation stratégique est nécessaire. Selon NISABWE (228-2009),

> *"Le fait de savoir ce qu'on veut trouver amène obligatoirement à se demander comment obtenir cette information. L'instrumentation permet donc de recueillir des données empiriques. Elle se fonde sur les intérêts théoriques du chercheur. "*

Ici, on a choisi le guide d'entretien comme instrument de travail car celui-ci permet de bien poursuivre l'entretien sans se perdre et sans s'écarter de ses objectifs. A côté de celui-ci il fallait un appareil enregistreur pour capter toutes les informations avec la chance de garder tous les détails.

Travail de terrain

Justification du choix du terrain d'enquête

Concernant le terrain d'enquête, nous avons décidé de trouver nos enquêtés à l'intérieur du pays précisément en commune Kayanza. La motivation de choix de cette localité comme terrain d'enquête est proche de celle qui nous a poussé à choisir notre sujet de recherche.

En effet, lors de notre stage académique au sein du Centre d'Encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleil, nos observations nous ont laissé croire que la délinquance juvénile est élevée en province de Kayanza. Ceci a été constaté par des entretiens menés avec les mineurs pris en charge et avec des encadreurs du centre. En outre, tous les jeunes délinquants interrogés nous ont révélé que les problèmes d'ordre relationnel sont toujours parmi les principales raisons de leur situation.
C'est donc pour les raisons que nous venons d'expliquer que nous avons trouvé un intérêt particulier à mener notre enquête en commune Kayanza.

La préenquête

La préenquête est une étape qui permet au chercheur de se familiariser avec le terrain d'enquête, de vérifier l'efficacité de l'instrument d'enquête et de se rassurer de la pertinence des questions. Selon BOUDON, (1979, p.33),

> *« La préenquête est une reconnaissance du terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues, ou comme le disait BACON de ses prénotions, de manière à se faire apparaitre des facteurs ou des variables explicatives qu'il cherche. »*

En ce qui concerne notre recherche, l'entretien avec deux enfants mineurs victimes de divorce des parents nous a permis de nous familiariser avec le terrain et d'apprécier notre équipement. Ainsi, nous avons décidé de garder notre questionnaire tel qu'il été conçu au départ. Seulement nous nous sommes rendu compte que, en vue de relancer les questions, nos interventions au cours de l'entretien doivent varier d'une personne à une autre, car tous les enquêtés n'éprouvent pas les mêmes blocages lors de l'entretien.

Notre préenquête a été effectuée en commune Kayanza. Cette localité a également constitué notre terrain d'enquête pour les raisons que nous avons déjà expliquées. Ainsi nous nous sommes dirigés dans une famille qui nous connaissait et qui pouvait nous accueillir sans problème.

Lorsque, nous sommes arrivé dans cette famille, nous avons approché la mère et nous lui avons parlé de notre travail. Elle nous a signalé qu'elle connait deux cas concernés par notre problématique. Le premier était un membre de son église. Elle nous a mis en contact avec ce dernier et nous avons trouvé qu'il s'agissait d'une femme divorcée depuis des années dont elle n'a pas voulu préciser le nombre. Celle-ci a accepté de nous mettre en contact avec sa fille âgée de 12ans et élève en quatrième primaire. Celle ci a été rencontrée sur la colline Kigwati. En effet, le lieu de préeenquête était conditionné par la place où était rencontré le préenquetée.

Nous avons commencé la préenquête avec cette fille. La personne qui nous avait orienté pour trouver la première préenquêtée nous a également conduit jusqu'à la deuxième personne. Il s'agissait d'une vieille femme tutrice d'une fillette dont les parents ont divorcé et la prise en charge de l'enfant a été confiée à cette femme. La vieille femme nous a permis de nous entretenir avec la fillette qu'elle garde. Il s'agissait d'une fille âgée de 8ans rencontrée sur la colline Kuwiraro.

Concernant la méthode d'approcher les enquêtés, nous avons adopté une démarche qui nous a paru la plus stratégique. En effet, compte tenu de la délicatesse des conditions sécuritaires qui prévalaient dans le milieu rural, nous avons décidé de contacter d'abord les parents ou les tuteurs des enfants. La raison est que si un parent se rend compte que son enfant a fourni des informations à une personne qu'il ne connait pas, cela risquerait de semer la peur croyant qu'il s'agirait d'un sondage d'opinion ayant des visées néfastes. Ainsi, il nous fallait trouver la personne tutrice de l'enfant et lui expliquer le bien fondé de notre travail. Sur ce point nous expliquions qui nous sommes et d'où nous venons. Il fallait chaque fois une brève présentation et signaler aussi que ce que nous faisions s'inscrivait dans le cadre des activités académiques.

Technique de choix des enquêtés

Le choix des personnes auprès desquelles l'interview doit être administrée est une étape très importante. Ainsi, comme toute personne disponible sur le champ d'enquête ne pouvait pas être interviewée, il nous a fallu adopter une technique objective pour choisir nos enquêtés.

Pour notre cas, nous avons adopté l'échantillonnage non probabiliste. Concernant cette technique, le chercheur s'engage sur son terrain d'étude pour trouver les personnes qui répondent à ses critères de choix. Tandis que pour la technique d'échantillonnage probabiliste, le chercheur prend un nombre représentatif dans une population qui lui est déjà disponible.

Ainsi, compte tenu de la complexité et de la rareté du phénomène qui fait objet de notre étude, nous avons jugé bon d'utiliser la technique dite *"Typique "* ou *"intentionnelle"*.
Selon NISABWE, (2008-2009)

> *"On parle d'échantillonnage typique ou intentionnel lorsque le chercheur lui-même désigne les personnes qui remplissent les conditions qu'il cherche".*

Avec cette technique nous avons orienté le choix de nos enquêtés d'une manière intentionnelle. Gardant les critères de choix à l'esprit, nous avons sélectionné les cas qui

étaient disponibles et nous avons pris ceux qui répondent à nos critères de choix. Il s'agissait des enfants mineurs dont l'agit est compris entre 6 et 15 ans.

Pour notre cas, la personne qui nous avait montré ceux auprès desquels nous avons fait la préenquête nous a parlé aussi d'autres cas. Elle nous a proposé également de nous adresser à sa voisine qui est membre de l'association « Fondation Salama » Parmi les membres de cette association se trouvent des femmes divorcées. La femme membre de cette association nous a indiqué d'autres cas. La raison de laisser quelqu'un d'autre choisir les enquêtés à notre place était que le terrain d'enquête nous était peu connu. Ainsi, chaque fois qu'un cas nous était présenté, la première intention était de sonder si le cas rencontré répondait réellement à nos critères de choix. Par cette démarche, nous avons poursuivi notre enquête.

Déroulement de l'enquête proprement dite

Notre enquête a porté sur cinq mineurs dont les parents ont divorcé et vivant en commune Kayanza. Les cas qui ont participé à notre interview sont : SHU, IR, NDA, KW, KAN. La raison de nous limiter au cinq cas a été simplement que dans le phénomène ayant fait objet de notre étude n'était pas fréquent sur notre terrain d'enquête.
Après les cinq cas nous n'avons pas pu trouver d'autres cas répondant aux critères de choix préétablis.

L'enquête proprement dite de notre recherche a été effectuée pendant trois jours. Il s'agit de la période allant du 29mai au 1juin 2011. La stratégie adoptée pour approcher les enquêtés a été la même que celle que nous avions empruntée lors de la préenquête : il fallait parler avec le responsable de l'enfant pour garantir la sécurité de l'interviewé.

Ainsi, nous avons débuté notre enquête le 29 mai. En cette journée, nous avons interviewé trois cas à savoir : Le cas KW que nous avons rencontré sur la colline Musave, les cas SHU et le cas IR que nous avons trouvé sur la colline Kuwiraro. Nous avons poursuivi notre enquête le 30 mai et ce jour nous avons interviewé un seul cas dont NDA qui a été rencontré sur la colline Mukoro. La dernière journée de l'enquête a été le 1juin. Nous avons interviewé les cas KAN qui a été rencontré à la colline Kuwiraro.

Lors de notre enquête l'ordre des questions importait peu. Pour nous, l'essentiel était de pouvoir amener tout interviewé à s'exprimer sur toutes les questions disponibles. Nous signalons aussi que nous nous sommes toujours munis d'un appareil enregistreur pour garder toutes les informations récoltées. Ceci devrait nous permettre de bien transcrire les données reçues en réécoutant les enregistrements faits sur les cassettes. A ce niveau l'enquêté était informé sur l'usage de l'instrument et je tenais aussi à l'informer sur le caractère anonyme de notre entretien.

Contraintes de terrain

Nous n'avons pas fait notre enquête sans nous heurter à des problèmes. Ainsi, nous avons adopté différentes stratégies pour pouvoir surmonter différentes difficultés. La toute première difficulté était liée à la nature même de notre sujet. Notre thème de recherche touche beaucoup l'intimité des personnes concernées. Ainsi, il fallait aborder les concernés avec beaucoup de précautions pour ne pas les replonger dans leur passé. L'autre problème était celui de pouvoir gagner la confiance auprès des personnes qui nous étaient indiquées.

Une autre difficulté qu'il fallait surmonter était celle de pouvoir nous entretenir avec des personnes tout en respectant leurs individualités et leurs singularités. En effet, le divorce n'a pas affecté tous les mineurs de la même façon. Donc, il fallait adopter une souplesse permettant de mettre tout enquêté dans le bain de la conversation.

Telles sont les contraintes que nous avons rencontré au cours de notre travail de terrain. Nous signalons qu'aucune de ces contraintes n'a pu empêcher notre travail d'avancer

DEUXIEME PARTIE :

PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAP VI : PRESENTATION DES CAS

Introduction

Le présent chapitre consiste en la présentation des cas auprès desquels nous avons mené l'enquête. Ici nous allons faire une brève présentation de l'enquêté. Après, nous allons énoncer les informations que celui-ci a fournies sur les questions que nous lui avons posées.

VI.1. Le cas SHU

SHU est une fillette de 8ans que nous avons rencontrée sur la colline Kuwiraro. Elle est élevée par sa grande mère. Elle nous a raconté qu'elle avait 7ans lorsque ses parents ont divorcé. La raison qui a poussé ses parents à divorcer a été la maladie mentale de sa mère. Le père de SHU n'a pas pu supporter les troubles de sa femme et il a décidé de la répudier. Concernant sa fratrie, elle nous a indiqué qu'elle a une sœur et un frère mais qu'ils n'habitent pas ensemble. Elle exprime cela dans les termes suivants :

> *« Abo tuvukana ndabafise ni umuhungu n'umukobwa mugabo ntitubana kuko baromotse. »*

Ce qui veut dire :

> *« J'ai une fratrie, il s'agit d'une sœur et d'un frère. Mais, nous n'habitons pas ensemble, ils ont déguerpis. »*

Concernant la cohabitation des parents avant le divorce, SHU nous a révélé que la cohabitation de ses parents n'était pas bonne car ils se querellaient souvent car père n'a pas pu supporter la mère dans sa maladie. Ces querelles ont généré le divorce. SHU témoigne que le divorce de ses parents l'a affectée émotionnellement. Ceci transparaît dans les propos qu'il exprime de la façon suivante :

> *« Imbere yuko bahukana, abavyeyi banje bahora bashwana. Iyo bashwanye naca mbabara. Igihe abavyeyi bahahukana vyarambaje. »*

Ce qui traduit :

« Avant que mes parents ne divorcent, ils se querellaient. Lorsqu'ils se querellaient cela m'attristais. Quand mes parents ont divorcé cela m'a fâché. »

SHU nous affirme qu'elle n'avait jamais souhaité que ses parents soient en mésentente. Elle aurait voulu que ses parents habitent en parfaite harmonie. Sur ce point, elle nous raconte ce qui suit :

« Iyo bishitse bagashwana jewe naca nsohoka nkaja kuririra inyuma y'inzu. Jewe nashaka ko barikubana neza bakaganira bahuza. »

Ce qui se traduit :

« S'il advenait que mes parents se chamaillent, moi je sortais, j'allais derrière la maison et je pleurais. Moi j'aurais souhaité qu'ils habitent en paix et qu'ils convergent dans leur dialogue. »

SHU nous indique qu'elle n'a pas de problèmes de cohabitation avec les autres enfants de son entourage. Seulement, il nous indique qu'il y en a qui lui rappellent que ses parents s'étaient toujours querellé et cela lui fait mal. Elle nous dit qu'elle a des problèmes liés à sa situation. Cela transparaît lorsqu'il nous dit ce qui suit :

« Iyo mbonye abandi bana abavyeyi babana nca nanje mbona ko hari ico mbuze.Kandi ubu mfunguye simpaga.»

Cela se traduit comme suit :

« Lorsque je rencontre d'autres enfants dont les parents vivent ensemble, je me rends compte que j'ai un manque. Maintenant, je ne suis pas satisfait dans mon alimentation »

SHU nous révèle également qu'il existe des moments qui lui procurent du bonheur dans sa vie quotidienne. Ceci est très important pour elle car s'est une façon de diminuer son angoisse.
Ainsi il nous dit ce qui suit :

« Iyo ndiko ndiga ndanezerwa kuko nshaka ko nzomenya ubwenge. »

Ce qui veut dire:

«Je suis fier lorsque je suis en train d'étudier, parce que je veux que je sois intelligente. »

VI.2. Le cas IR

IR est une jeune fille que nous avons rencontrée sur la colline Kuwiraro. Après la séparation de ses parents sa mère est décédée et elle est prise en charge par sa tante. IR a trois sœurs et un frère que sa mère a eu après le divorce. Elle semble ne pas savoir clairement ce qui a déclenché le divorce de ses parents. Elle ne sait pas préciser son âge. Mais, elle nous dit qu'elle peut situer son âge entre 13 et 14ans. IR nous a informé qu'elle avait 6ans lorsque ses parents ont divorcé. IR étudie en cinquième année de l'école primaire. A ce niveau elle nous indique qu'elle connaît d'énormes problèmes dus au fait qu'elle ne vit pas avec ses parents. Ceci nous a été dit à travers les propos suivants :

« Nk'ubu nta n'amakaki mfise kandi n'umuntu mbako ni ukumugora kuko ntahita aguha twose nk'umuvyeyi wawe. Ubu nambara ikaki umwana wiwe yahora yambara. »

Ce qui se traduit :

« Maintenant, je n'ai pas d'uniforme et la personne qui me prend en charge est gênée parce qu'elle ne peut pas me donner tout comme le ferait mes parents. Maintenant, je porte l'uniforme que son enfant ne porte plus.

IR nous indique qu'elle a quelque fois des sentiments de frustration à cause des son entourage qui ne se souci pas de ses problèmes. Face à cette situation, un sentiment de regret lui envahit et elle se rend compte qu'elle n'est pas comme les autres. Chez IR la condition d'avoir connu la séparation des parents se mélange avec celui d'avoir perdu sa mère et cela devient difficile à supporter. Cela transparaît lorsqu'elle dit ce qui suit :

« Iyo mbonye abandi bana barikumwe n'abavyeyi babo je nca mbabara nanje ngaca nibuka mama ngaca mbona abafise abavyeyi ingene bahiriwe nanje ngaca numva amaganya nkaja ahantu ngashavura rwose. »

Ceci veut dire :

« Si je rencontre des enfants en compagnie de leurs parents, je me sens frustré, je me souviens de ma mère, et je trouve que ceux qui sont avec leurs parents sont heureux. Moi je sens l'amertume et je me rend quelque part pour ruminer ma tristesse.»

IR nous indique que dans tous les cas la personne qui la prend en charge ne peut pas substituer valablement ses parents. Pour diminuer l'angoisse causée par sa condition IR sait identifier des moments susceptibles de lui procurer du bonheur. Elle nous a précisé certaines des activités qu'elle apprécie par le fait qu'elles lui permettent de relaxer. Ainsi, elle nous raconte ce qui suit :

« Iyo ndi kwi shure niho numva nezerewe kuko mba ndi kumwe n'abandi bana nayo muhira ho ni hatari. »

Ceci se traduit :

« Lorsque je suis à l'école je me sens à l'aise parce je me retrouve avec d'autres enfants sinon à la maison c'est grave. »

IR nous indique aussi d'autres mécanismes qu'elle adopte pour faire face à l'angoisse. Ainsi, elle nous parle de certaines de ses attitudes dans divers moment de la vie :

« Iyo bishitse nkababara kubera ubuzima ndimwo nca ndaba nk'akaririmba nyene nkaba ndaririmba canke ngaca nsenga Imana kuko mba mbona nyene ko ari yo papa. »

Ce qui traduit :

« S'il advient que je sois fâché à cause de ma condition, je cherche un chant et je chante ou bien je prie Dieu car dans ce cas je trouve qu'il est mon père. »

VI.3. Le cas NDA

NDA est un jeune garçon que nous avons trouvé sur la colline Mukoro. Elle habite avec sa mère. Concernant sa fratrie, il nous a indiqué qu'il a trois sœurs et deux frères. Après beaucoup de mésentente ayant caractérisé la cohabitation de ses parents, le tribunal a fini par séparer les parents de NDA. Le père est parti seul et a vite épousé une autre femme. Avant le divorce, la mésentente avait abouti même à l'emprisonnement de chacun des parents de NDA. NDA n'a pas eu l'occasion de poursuivre l'école. Juste après les premières initiatives de sa scolarisation, sa famille est entrée dans sa crise qui a abouti au divorce. Ceci fait que NDA ne parvienne pas à préciser clairement son âge. Mais, d'après les informations fournies par ceux qui le connaissent Il a l'âge compris entre 15 et 17ans. NDA avait 7ans lorsque ses parents ont divorcé. Concernant la cohabitation de ses parents avant le divorce, NDA nous indique que pour des raisons d'infidélité ses parents se querellaient. Il le dit dans les termes suivants :

« Mu mubano vyahora bishika bagashwana. Ico vyavako ni kubera nka harya umugabo aja mu bandi bagore hama ntibabihurizeko hama bagaca bashwana. »

Ceci se traduit:

«Dans la cohabitation, il arrivait qu'ils se chamaillent. La raison était que si l'homme commet l'infidélité, ils ne pouvaient pas s'entendre sur cela. Ainsi, ils se querellaient. »

NDA nous a affirmé que la mauvaise cohabitation de ses parents lui avait toujours affecté. Ainsi, il nous raconte ce qui suit :

« Iyo bishitse nyene bagashwana vyarambabaza. »

Cela se traduit:

« S'il advient qu'ils se querellent cela me fâchait vraiment.»

Après la décision de divorcer que les parents de NDA ont prise, il nous indique que lui avec ses frères et sœurs ont décidé de garder la stabilité et de rester avec leur mère. D'après lui ils n'avaient pas d'autres options à envisager. NDA nous explique cette attitude dans les mots suivant :

« Kubera uko kuntu nyene yari yagiye twebwe twararavye turihorera nyene turihangana tuguma ngaha kuko yaciye agenda aca ararongora n'uwundi mugore nk'ubu ntitunavugana. »

Ce qui traduit :

« Parce qu'il était déjà parti, nous avons vu cela et nous sommes restés en silence. Nous sommes restés ici parce que lorsqu'il est parti, il a vite épousé une autre femme. Aujourd'hui on ne se parle même pas. »

NDA nous a aussi révélé que son entourage à contribué dans ses malheurs. La mauvaise cohabitation de ses parents a été toujours amplifiée par des interventions de ses voisins. Il nous a aussi indiqué que des problèmes liés à cette condition ne lui manquent pas. Lorsque nous lui avons posé une question de savoir s'il n'a pas des problèmes, il nous à répondu :

« Na nyishi mbere. Urabona nk'ubu n'ishure narahevye, ndagira ingorane zijanye n'ukuronka agahuzu, agasabuni n'ibindi. »

Ce qui traduit :

« J'en ai beaucoup d'ailleurs. Vous voyez maintenant que j'ai abandonné même l'école, j'éprouve des difficultés pour avoir à manger, pour avoir du savon et autres choses. »

NDA nous a dit qu'il a déjà décidé de se calmer parce qu'il ne voit pas ce qu'il peut faire pour redresser sa situation. Ainsi, il nous indique ce qui suit. :

« Kuko uba ubona ataco uri buhindure uca wigumira aho ugaca winumira kuko ataco woshikako n'ubundi »

Ce qui se traduit :

« Parce que je trouve qu'il est impossible de changer ma situation, j'ai décidé de rester là et de me calmer. »

Néanmoins, NDA nous indique que la situation actuelle est meilleure par rapport à la situation qu'ils ont connue juste après la séparation des parents. Ainsi, il nous a fait savoir qu'il se sent bien lorsqu'il est dans la famille avec sa mère. Sur ce point, il nous indique ce qui suit :

« Nk'iyo ndi kumwe n'umuvyeyi ndumva nezerewe kandi ubu ntangorane dufise nk'izo twari dufise igihe papa yagenda. »

Ce qui traduit :

« Je suis fier lorsque je suis avec mon parent. Et maintenant je me sens à l'aise parce que nous n'avons plus de problèmes comme ceux que nous avions lorsque les parents lorsque papa s'en alla »

NDA nous a signalé qu'il a des souhaits qu'il veut voir s'accomplir. Ainsi, il espère que s'il parvenait à rencontrer des bienfaiteurs sa situation pourrait changer. Sur ce point, il nous raconte ce qui suit. :

« Reta noyisaba ikanyishinga kandi uronse uwukwishinga urumva ni nk'aho uba waronse vyose. »

Ce qui veut dire :

« Je demanderais au gouvernement de me prendre en charge parce que si tu trouve quelqu'un qui te prend en charge, c'est comme si tu as tout.»

VI.4. Le cas KW

KW est une jeune fille de 12ans que nous avons trouvée sur la colline Musave. Elle est élevée par sa mère. KW nous a indiqué qu'elle a un seul frère. Son frère habite avec son père dans une autre province. Pendant les vacances KW rend souvent visite à son père qui maintenant a épousé une autre femme. KW nous a dit que lorsque ses parents ont divorcé elle était tellement jeune qu'elle ne pouvait pas identifier les raisons de leur mésentente. KW est très réticente et elle montrait beaucoup de blocage au cours de notre entretien. Après l'interview, nous avons dû approcher la mère pour chercher une explication à cette conduite. Toutefois KW nous a affirmé que le fait d'avoir des parents séparés ne lui donne pas la paix. Cela se voit lorsqu'elle nous adresse les mots suivant :

« Ego iyo bishitse nkibuka ko abavyeyi banje batabana birambabaza mu mutima »

Ce qui traduit :

« Oui, s'il m'arrive de me rappeler que mes parents ne vivent plus ensemble, cela me tourmente dans mon cœur. »

La présence de la mère de KW semble combler plusieurs de ses besoins. Donc, pour elle tout ce qu'elle peut faire pour se réjouir se rapporte à sa relation avec la mère. Ainsi, elle nous précise ce qui suit:

« Iyo bishitse nkumva ndababaye ndanezereza umuvyeyi nanje nca nezerwa. »

Ce qui se traduit :

« S'il m'arrive d'être triste je réjouis mon parent et moi-même je deviens fier. »

KW nous affirme que sa mère connait beaucoup de problèmes parce qu'elle n'est pas avec son père. Ainsi, KW nous a dit qu'elle essaie de réconforter sa mère. Ceci nous est annoncé dans les termes suivants :

« Iyo mbona mama ariko araca mu ngorane zitewe nuko yatandukanye na papa ndamuremesha. »

Ce qui traduit :

« Si je constate que ma mère éprouve des difficultés dues au fait qu'elle est séparée avec mon père, je la réconforte. »

Concernant les relations que KW entretient avec son n'entourage, elle nous a indiqué qu'elle n'éprouve pas des problèmes liés à sa condition. KW nous témoigne que ne fut-ce que trouver à mange lui réjouit. Mais, elle nous a indiqué aussi que certains moments de la vie lui procurent du bonheur. C'est ce qu'elle exprime dans les termes suivants :

« Iyo turiko turarimbana n'abandi bana ndanezerwa. »

Ceci traduit:

« Quand je chante avec les autres enfants je me réjouis. »

Quoique les parents de KW soient séparés, elle nous dit qu'elle reste en bon terme avec chacun d'eux. Elle nous informe que lorsqu'elle rencontre son père, celui ci lui donne ce dont elle a besoin. Avec sa mère, la relation est bonne car nous dit- elle :

«Ampana iyo nakoze ikosa gusa. »

Ce qui traduit :

« Elle ne me punit que quand je me méconduit. »

Suite aux difficultés que KW manifestait à pouvoir répondre à nos questions, nous avons approché la mère pour qu'elle nous apporte certaines précisions sur différentes attitudes observés chez sa fille.

VI.5. Le cas KAN

KAN est une fillette de 7ans que nous avons rencontré sur la colline Mukoro. Elle avait 2ans lorsque ses parents ont divorcé. Maintenant, elle habite avec sa mère. KAN nous dit qu'elle n'a pas été témoin des querelles dans sa famille lorsque ses parents vivaient encore ensemble. Même sa mère ne lui raconte jamais des mauvaises expériences qu'elle a connues avec le père de KAN. Pourtant KAN est convaincu que sa condition n'est pas du tout favorable, d'ailleurs elle envie les enfants dont les parents vivent ensemble. Ainsi, elle nous affirme :

« Je nca mererwa nabi nabo bakamererwa neza. »

Ce qui se traduit :

« Cela me fait mal alors qu'eux sont bien à l'aise. »

KAN salue les initiatives de sa mère, car elle fait tout pour lui faire oublier ses problèmes. Ainsi, s'il arrive qu'elle se sente frustrée sa mère s'arrange pour la consoler. Elle nous raconte cela dans les termes suivant :

« Iyo bishitse nkashavura mama aca andyoheza utuntu. »

Ceci se traduit:

« S'il arrive que je sois triste ma mère me réjouit avec quelque chose. »

KAN signale qu'elle a des problèmes dans son alimentation parce qu'elle nous a avoué qu'elle n'est pas rassasiée chez elle. Mais, elle nous a indiqué qu'elle aime étudier et jouer avec les autres. Elle nous raconte ce qui suit :

« Ndaryoherwa iyo ndiko ndiga kandi ndaryoherwa iyo ndiko ndakina n'abandi bana. »

Ce qui traduit :

« Je suis fierté lorsque je suis entrain d'étudier. Mais, aussi lorsque je joue avec les autres enfants. »

Pour KAN la cohabition d'une mère et d'un père devrait être parfaite. Sur la question de savoir comment elle aurait souhaité que ses parents vivent, elle nous précise ce qui suit :

« Boguma neza ntibatukane. »

Ce qui traduit :

« Ils devraient bien cohabiter sans se blâmer.»

CHAPITRE.VII. LA SITUATION D'AVANT LE DIVORCE DES PARENT ET SON INCIDENCE SUR LE VECU PSYCHOAFFECTIF DES ENFANTS

Introduction

Le présent chapitre consistera en l'analyse et l'interprétation des propos fournis sur la situation ayant prévalu dans la famille avant que les parents ne divorcent. Comme nous l'avons signalé dans la partie théorique, le divorce émotionnel précédera toujours le divorce légal ou la séparation complète des conjoints. Selon WINNICOTT (1957, p.204) :

« Les parents, toutefois et non les enfants sont responsables du foyer. »

Si donc les parents ne parviennent pas à bien gérer la famille, des répercussions sur la vie des enfants mineurs vont avoir lieu. Alors, comme cette situation ne manque pas d'avoir un impact sur le vécu psychoaffectif des enfants, nous allons voir comment se présente cet impact.

VII.1. La frustration des enfants suite à la mésentente des parents

La mauvaise cohabition des parents doit d'une manière ou d'une autre avoir un effet néfaste sur l'évolution des enfants. Ceci fait que les enfants s'indignent de l'inconduite de leurs parents. Pour WINNICOTT (1957, 204) :

«On peut renverser les termes et dire que les garçons et les filles peuvent blâmer à juste titre les parents qui après les avoir mis au monde, ne leur donnent pas les débuts qui leur sont dus »

D'une manière générale, la frustration des enfants a été confirmée dans divers propos récoltés auprès de nos enquêtés. Concernant cette problématique, différents sentiments nous ont été particulièrement manifestés. Tout ce qui nous était dit converge à affirmer que la mésentente des parents ne procure en aucun cas du bonheur aux enfants:

« Imbere yuko bahukana abavyeyi banje bahora bashwana. Iyo bashwanye naca mbabara. »

Ce qui signifie :

« Avant que mes parents ne divorcent, il advenait qu'ils se querellent. Lorsqu'ils se querellaient cela m'attristais.»

Tels sont les propos de SHU sur la question de savoir ce qui se passait dans sa famille avant que ses parents ne divorcent.

Selon SHU les querelles de ses parents lui avaient toujours causé des ennuis car elle aurait souhaité que leur cohabitation soit parfaite. Ceci nous est précisé dans les propos suivants :

« Jewe nashaka ko barikubana neza bakaganira bahuza. »

Ce qui veut dire:

«Moi j'aurais souhaité qu'ils habitent en paix et qu'ils convergent dans leur dialogue. »

Avec NDA, nous avons découvert que non seulement les chamailles des parents lui faisaient mal, mais aussi la raison de leur mésentente faisait partie de ce qui lui frustrait. L'infidélité était au centre de leur mésentente. Ceci a été montré dans notre théorie : l'infidélité est susceptible de générer un climat de mésentente qui dans la plupart des cas aboutit au divorce.

Pour NDA, l'infidélité de son père a été à l'origine des problèmes familiaux. Il nous indique ce qui suit :

« Ico vyavako ni kubera nka harya umugabo aja mu bandi hama ntibabihurizeko hama bagaca bashwana. »

Ce qui veut signifier :

«La raison était que si l'homme commettait l'infidélité, ils ne pouvaient pas s' entendre sur cela. Comme cela, ils se querellaient. »

NDA nous révèle que cela lui faisait mal car nous dit- il :

« Iyo bishitse nyene bagashwana narababara.»

Ce qui se traduit. :

« S'il advenait qu'ils se querellent cela m'attristais vraiment.»

Dans la partie théorique, nous avons pris le temps de prouver qu'il est difficile d'avoir des enfants qui sont émotionnellement épanouis lorsque la relation conjugale des parents est caractérisée par des mésententes.

Donc, quelles que soient les conditions et les raisons des mésententes des parents les conséquences sont toujours fâcheuses. Ainsi comme nous l'avons montré dans la partie théorique de notre recherche nous nous rendons compte que l'enfant qui vit dans une famille évoluant vers une désunion sera nécessairement affecté. Il sera donc difficile d'avoir des enfants qui soient émotionnellement épanouis lorsque la vie conjugale des parents est caractérisée par des perturbations au plan relationnel.

VII.2. Comportement des enfants face au climat de mésentente au sein de la famille

Notre population a été constituée par des mineurs victimes de divorce des parents. Ici une précision s'avère nécessaire. Il s'agissait de ceux dont l'âge est compris entre 6 et 15 ans qui ont des parents divorcés. Certains mineurs de cette catégorie interviewés affirment avoir connu la séparation des parents étant encore petits. Ainsi, nous avons trouvé que les mineurs interviewés n'ont pas vécu la situation de la même façon quoique tous eussent été affectés par cette condition.

VII.2.1. Attitude de résignation face à la mésentente des parents

Ici, la résignation dont on parle signifie l'inaptitude des enfants, qui est accompagnée d'une abdication totale face à cette condition qui venait perturber le bien-être familial. Ceci transparaît par exemple dans les propos de SHU :

« Iyo bishitse bagashwana jewe naca nsohoka nkaja kuririra inyuma y'inzu. »

Ce qui se traduit :

« S'il advient que mes parents se chamaillent, moi je sortais, j'allais derrière la maison et je pleurais. »

L'attitude de SHU face à cette condition, nous montre jusqu'à quel point elle avait perdu l'espoir de pouvoir changer sa situation. Elle ne pouvait pas adopter une attitude semblable à celle de ses frères car elle était petite et elle ne pouvait pas quitter ses parents. Pourtant, ses frères avait adopté une attitude différente car nous dit SHU :

« Abo tuvukana ndabafise ni umuhungu n'umukobwa mugabo ntitubana kuko baromotse. »

Ceci veut dire :

« J'ai une fratrie, il s'agit d'une sœur et d'un frère. Mais, nous n'habitons pas ensemble, ils ont déguerpis. »

Ici, nous comprenons que les frères de SHU ont fui la famille. En effet, non seulement ces frères été avancés en âge par rapport à SHU mais aussi le fait qu'ils soient de genre masculin fait qu'ils se comportent d'une manière différente. Ici alors nous constatons que l'état d'un enfant mineur se situe parmi les éléments déterminant sa réaction face à une menace issue de sa condition familiale. Encore comme DODSON nous l'a affirmé nous trouvons que les enfants sont petits, impuissants, et bien inférieurs à leurs parents et aux adultes pour affronter le monde, qui les entoure. Ainsi donc, si de telles difficultés émergent dans la famille, il est fort compréhensible que l'enfant se montre découragé.

VII.3. Attitude indifférente des mineurs face à la mésentente de leurs parents

Lors de notre enquête, nous avons constaté que certains mineurs n'ont pas attaché plus d'importance à la mauvaise condition de leur famille avant la séparation de leurs parents.

En effet, certains enfants nous ont affirmé que leurs parents cohabitaient bien avant leur divorce. Ceci ne peut pas être vrai parce qu'on ne peut pas aller jusqu'au divorce sans qu'il y ait eu des problèmes de cohabitation. Ici nous citerons le cas KAN qui sur la question de savoir s'il y avait eu des mésententes entre ses parents avant le divorce nous indique ce qui suit :

« Bari babanye neza. Oyaye ntibashwana,naho nari mutoya narabimenye »

Ce qui se traduit :

«Ils cohabitaient bien. Non, ils ne se querellaient pas, j'étais petite mais je l'ai su »

Tenant compte des propos de KAN, il devient difficile de comprendre le motif de divorce.

Un autre cas qui nous a révélé que la mauvaise cohabitation ayant précédé le divorce n'a pas nécessairement laissé de mauvais souvenir à l'enfant est celui de KW. Celle-ci nous indique que lorsque ses parents ont divorcé, elle était tellement jeune qu'elle ne pouvait pas percevoir de ce qui se passait dans sa famille. Sur ce point, elle nous indique ce qui suit :

« Ntavyonzi kuko je narimutoya cane kandi mama ntavyo ambwira »

Ce qui traduit :

« Je ne le sais pas parce que j'étais trop petit et ma mère ne m'a rien dit à propos. »

Donc, ce que KW nous indique ne signifie pas que la situation d'avant le divorce de ses parents ne lui a pas affecté. Seulement, elle ne pouvait pas décrire le climat qui prévalait dans sa famille.

Conclusion

Le chapitre que nous venons de terminer montre exactement différentes attitudes ayant été développées par des mineurs face à la tension familiale ayant précédée le divorce des leurs parents. Ainsi, nous avons pu constater que le sentiment de frustration est commun pour tous les enfants ayant étaient victimes de cette situation. Mais, nous avons constaté aussi que la nature des raisons pour lesquelles les parents se chicanent contribue à aggraver la frustration des enfants.

Concernant les attitudes développées par les enfants confrontés à cette situation, nous avons remarqué certaines tendances qui sont conséquentes. Il s'agit de la résignation des cas que nous avons précisés. Pour certains, ceci a généré des pleurs car ils se sont retrouvés dans une situation qu'ils ne pouvaient pas changer. A côté de cette attitude nous avons constaté que d'autres fuient leur familles pour préférer la rue. En fait, ils trouvent que la rue serait meilleure par rapport à leur famille.

Néanmoins, des cas nous ont témoigné n'avoir pas connu des problèmes dus à la mauvaise cohabitation de leurs parents avant le divorce. Un cas nous a affirmé n'avoir jamais vu ses parents en conflits, mais l'autre nous a indiqué qu'il été tellement petit qu'il ne pouvait pas percevoir ce qui se passait entre ses parents.

La psychologie admet qu'aucune conduite n'est gratuite pour ce qui est de son origine est de ses conséquences. La condition des parents est susceptible d'affecter même un fœtus. Ceci nous permet de conclure que l'impossibilité de vivre ensemble pour les parents doit d'une manière ou d'une autre affecter l'enfant. D'ailleurs selon les propos de MUCCHIELLI que nous avons cité dans notre théorie, nous trouvons que depuis des

années, une nouvelle conception de la Psychopathologie infantile s'est faite jour, à partir des observations sur les enfants malades mentaux par rapport à leur contexte familial. Pour lui, la maladie d'un enfant exprime de façon manifeste et visible une perturbation ou une anomalie du système global des relations dans lequel tout l'entourage est impliqué.

Ainsi, les chapitres qui vont suivre nous réservent l'opportunité de pouvoir montrer en quoi la mauvaise cohabitation d'avant le divorce peut avoir son impact sur le tout comportemental des enfants mineurs victimes de divorce des parents.

CHAPITRE.VIII. LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES MINEURS VICTIMES DE DIVORCE DES PARENTS

Introduction

Le présent chapitre va nous permettre de voir les différents problèmes rencontrés par les mineurs suite au divorce de leurs parents. Lors de notre enquête, les réponses fournies par nos interviewés nous ont permis de saisir quelques catégories des problèmes relatifs à la situation de divorce des parents. Les principaux problèmes que nous avons pu déceler sont d'ordre psychologique, affectif et socio-économique.

VIII.1. Les problèmes psychologiques rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents

Parler des problèmes psychologiques fait allusion à des tendances développées par les mineurs victimes de divorce des parents suite aux problèmes dont ils sont sujets. Sur ce point BOWLBY (1978, p.420) nous partage les propos de SPIRO :

> *« Quoique les parents ne jouent pas un rôle prédominant dans la socialisation de leur enfants ou en s'occupant de leurs besoins physiques.... Les parents ont une importance cruciale dans le développement psychologique de l'enfant...Ils lui fournissent une certaine sécurité et de l'affectivité qu'il n'obtient de personne d'autre. »*

Ainsi, nous avons constaté que beaucoup de nos enquêtés cherchent à justifier toutes les difficultés qu'ils rencontrent par le fait qu'ils ont des parents divorcés. Ils croient que tout irait bien s'ils étaient avec leurs parents. Donc, ils ont presque perdu l'espoir et ils trouvent que seuls ceux ayant des parents vivant ensemble sont heureux. Autrement dit, cette situation les a dotés d'une certaine mentalité qui inconsciemment influence leur façon de voir le monde. Ceci transparait par exemple dans les propos de IR :

> *« Iyo mbonye abandi bana barikumwe n'abavyeyi babo je nca mbabara nanje ngaca nibuka mama ngaca mbona abafise abavyeyi ingene bahiriwe nanje ngaca numva amaganya nkaja ahantu ngashavura rwose. »*

Ceci signifie :

« Lorsque je rencontre des enfants en compagnie de leurs parents, je me sens frustré, je me souviens de ma mère, et je trouve que ceux qui sont avec leur parents sont heureux. Moi je sens l'amertume et je me rend quelque part pour ruminer ma tristesse.»

Ici, nous trouvons que IR a développé une conviction qui peut lui causer des problèmes. Elle se voit malheureuse par rapport aux enfants dont les parents vivent ensemble. Pourtant, tous les enfants ayant des parents vivant ensemble ne doivent nécessairement pas avoir une vie aisée par rapport à celle de ceux dont les parents sont séparés.

Ainsi, chaque fois qu'elle voudra avancer dans ses initiatives, elle se heurtera à cette conviction. L'autre problème sera que lorsqu'elle voudra prendre des décisions ou qu'elle voudra faire des engagements dans la vie, elle risque de se voir influencée par la conscience d'être malheureuse développée depuis son enfance.

Ce qui a été remarqué chez IR a quelque chose de semblable avec ce qui nous été révélé par KAN. Elle nous a affirmé que ceux dont les parents vivent ensemble doivent être aisés par rapport à elle. Ainsi sur la question de savoir comment elle trouve sa situation par rapport à celle de ceux dont les parents vivent ensemble, elle nous dit ce qui suit :

« Je nca mererwa nabi nabo bakamererwa neza. »

Ce qui veut dire :

« Cela me fait mal alors qu'eux sont bien à l'aise. »

Donc, d'après ce qui nous est dit par KAN, nous trouvons qu'elle croit que ceux dont les parents vivent ensemble sont prédestinés à une vie aisée tandis que pour elle la vie aurait déjà pris le sens contraire.
Alors nous trouvons que les enfants concernés par notre problématique sont perturbés non seulement par la nature du problème mais aussi par la conception qu'ils en ont.

VIII.2. Les problèmes affectifs rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents

L'aspect affectif de l'être humain constitue l'un des plus caractéristiques de sa nature. L'affectivité de l'homme fait allusion à son émotivité et à tout ce qu'il a de sentimental. Ainsi, nous allons montrer comment les émotions et les sentiments des mineurs victimes de divorce des parents sont affectés.

L'amertume est le sentiment ayant été le plus fréquemment rencontré chez nos enquêtés. Beaucoup sont stressés à cause de l'incapacité de résoudre leurs conflits. Pour AMADO (1974, p.270) :

> *« Les conflits personnels ou sociaux qui ne trouvent pas leurs solutions constituent ce que SELYE a appelé le stress, dont il étudie l'aspect hormonal. »*

Suite à leur incapacité de trouver une solution efficace à leurs problèmes, certains cas interviewés nous ont prouvé combien les mineurs victimes de divorce des parents sont affectées émotionnellement. Sur ce point le cas KW nous affirme ce qui suit :

> *« Ego iyo bishitse nkibuka ko abavyeyi banje batabana birambabaza mu mutima »*

Ce qui se traduit :

> *« Oui, s'il m'arrive de me rappeler que mes parents ne vivent plus ensemble, cela me tourmente dans mon cœur. »*

KW connaît de problème à cause de la situation de sa famille.
L'autre sentiment rencontré chez les mineurs victimes de divorce des parents est celui de fatalité. Donc, il s'agit d'une indignation qui est accompagnée d'une certaine abdication face aux problèmes. Ceci transparait surtout dans les propos de NDA lorsqu'il nous dit ce qui suit :

« Kubera uko kuntu nyene yari yagiye twebwe twararavye turihorera nyene turihangana tuguma ngaha kuko yaciye agenda aca ararongora n'uwundi mugore nk'ubu ntitunavugana. »

Ce qui veut dire :

« Parce qu'il était déjà parti, nous avons vu cela et nous sommes restés en silence. Nous sommes restés ici parce que lorsqu'il est parti, il a vite épousé une autre femme. Aujourd'hui on ne se parle même pas. »

Nous trouvons que NDA et sa fratrie ont déjà adopté une attitude due au mécontentement et à leur incapacité de changer la situation. Nous trouvons que la frustration de NDA est aggravée par le comportement adopté par leur père juste après la séparation d'avec leur mère : Le père a vite marié une autre femme.

Les problèmes affectifs rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents ne manquent pas des répercussions sur leur avenir. Donc, nous constatons que l'évolution de leur personnalité se trouve biaisée not. Ainsi, ces mineurs peuvent surtout avoir des problèmes d'ordre relationnel car toute personne qui voudra bien entreprendre une relation avec eux risque de se heurter aux problèmes dus à certaines dispositions de leurs personnalités.

VIII.3. Les problèmes socio-économiques rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents

Le concept de problème socio-économique renvoi à une signification oscillant entre deux tendances : l'économique et le sociologique. Cette notion est adoptée parce que les problèmes que nous allons décrire font allusion à ces deux aspects. Les deux aspects ont été identifiés lorsque nous avons parlé du rôle des parents dans le développement harmonieux de l'enfant.

Nous avons montré que les parents doivent assurer un rôle de pourvoyeur, de protecteur, d'initiateur à la vie sociale. Donc, il va être question de montrer l'incidence du social sur l'économique chez les enfants mineurs victimes de divorce des parents. Pour le

cas des enfants mineurs, nous trouvons que les problèmes familiaux doivent avoir un grand retentissement sur leur situation matérielle.

Ainsi, notre enquête nous a révélé qu'un certain nombre d'enfants victimes de divorce des parents connaissent des problèmes d'ordre économique à cause de leur condition. Ceci transparaît surtout dans les propos de IR lorsqu'il nous dit ce qui suit :

« Nk'ubu nta n'amakaki mfise kandi n'umuntu mbako ni ukumugora kuko ntahita aguha twose nk'umuvyeyi wawe. Ubu nambara ikaki umwana wiwe yahora yambara. »

Ce qui signifie :

« Maintenant, je n'ai pas de l'uniforme et la personne qui me prend en charge et gênée parce qu'elle ne peut pas me donner tout comme le feraient mes parents. Maintenant, je porte l'uniforme que son enfant ne porte plus. »

Les problèmes financiers sont les plus fréquents chez les mineurs victimes de divorce des parents. La quasi totalité de nos enquêtés nous a affirmé l'existence de ces problèmes. Quant à NDA, sur la question de savoir s'il aurait des problèmes matériels dus à sa condition, il nous dit ce qui suit :

« Na nyishi mbere. Urabona nk'ubu n'ishure narahevye, ndagira ingorane zijanye n'ukuronka agahuzu, agasabuni n'ibindi. »

Ce qui signifie :

« J'en ai beaucoup d'ailleurs. Vous voyez maintenant que j'ai abandonné même l'école, j'éprouve des difficultés pour avoir à manger, pour avoir du savon et d'autres biens. »

NDA trouve que la raison de ses manques est imputable au fait que ses parents sont séparés. Pour lui elle a besoin d'un autre partenaire qui pourrait lui prendre en charge financièrement pour qu'il puisse préparer son avenir. Ainsi, il nous indique ce qui suit:

« Reta noyisaba ikanyishinga kandi uronse uwukwishinga urumva ni nk'aho uba waronse vyose. »

Ce qui signifie :

« Je demanderais au gouvernement de me prendre en charge parce que si tu trouves quelqu'un qui te prend en charge, c'est comme si tu as tout.»

Pour NDA le problème semble être surtout celui de pouvoir préparer son avenir. Aussi, nous avons rencontré d'autres cas qui nous ont révélé que même ces mineurs victimes de divorce des parents connaissent des difficultés d'ordre alimentaire. C'est le cas de SHU qui nous indique ce qui suit :

« Iyo mbonye abandi bana abavyeyi babana nca nanje mbona ko hari ico mbuze.Kandi ubu mfunguye nsimpaga.»

Ce qui se traduit :

« Lorsque je rencontre d'autres enfants dont les parents vivent ensemble, je me rends compte que je manque de quelque chose. Maintenant, je ne suis pas satisfait de mon alimentation »

Les différentes littératures visitées lors de notre démarche théorique nous ont permis de constater que l'insatisfaction matérielle est l'une des éventuels inconvénients de divorce. Ici, nous nous rendons compte que SHU ne trouve pas assez à manger à cause de sa situation. Il attribue ce problème au fait que ses parents ne vivent pas ensemble. Les problèmes socio-économiques que nous venons de citer ne se justifient pas seulement par le divorce des parents des mineurs interviewés. Partant des propos exprimé par ces enfants, on peut se dire aussi que même les tuteurs actuels de ces enfants ne parviennent pas à répondre à leurs attentes. Mais, comme ces enfants sont beaucoup choqués par leurs situations, ils ont tendances à tout expliquer par le divorce de leurs parents.

Conclusion

Le chapitre que nous venons de voir sur les problèmes rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents nous a permis de découvrir les différentes catégories des problèmes rencontrés par ces derniers. Les problèmes des mineurs victimes de divorce des parents doivent exister, car cette catégorie se montre beaucoup fragile. D'ailleurs, Selon AMADO (1974, p.270)

> *« Ainsi non seulement l'enfant doit –il être regardé avec le même respect que tout autre humain ou tout autre existant, mais avec plus de gravité encore du fait que son authenticité est pour nous plus éclairante. »*

Nous avons constaté aussi que les problèmes peuvent être de même ordre mais se présenter différemment selon les cas. Ainsi, nous avons constaté que même la manière dont ces problèmes sont vécus diffère d'un cas à l'autre. Alors le chapitre qui va suivre va nous décrire les différentes attitudes développées par les mineurs pour faire face aux problèmes que nous venons de voir dans le huitième chapitre.

CHAPITRE.IX. ATTITUDES DEVELOPPEES PAR LES ENFANTS MINEURS SUITE AU DIVORCE DE LEURS PARENTS

Introduction

Dans les chapitres précédents, nous avons vu que la séparation des partenaires conjugaux est un processus et que le divorce sera pris comme l'aboutissement de ce processus. Considérant notre problématique, l'enquête que nous avons menée auprès des enfants victimes de divorce des parents nous a révélé que ces derniers connaissent des problèmes variés à cause de la séparation de leurs parents. Les problèmes qui ont été décelés sont ceux liés à la situation qui a prévalu dans la famille avant le divorce des parents et ceux liés à la nouvelle condition d'avoir les parents séparés. Ainsi, face à tous ces problèmes, les mineurs victimes de divorce des parents finissent par développer certaines conduites. Pour parvenir à déceler ces conduites, nous avons cherché à savoir ce qui intéresse les enfants dans leurs préoccupations de toujours. Ainsi, nous avons trouvé que les intérêts varient d'un enfant à un autre.

XI.1. Attachement particulier auprès du parent tuteur

Normalement, dans une situation de divorce, on décide qui va rester avec l'enfant. Ainsi, trois sur cinq des enfants que nous avons interviewé sont élevés par leurs mères et les deux autres sont pris en charge par des tierces personnes. L'attachement de l'enfant auprès de son parent est normal. Selon BOWLBY (1978, p.420) :

> *« En fait, on pourrait dire que l'attachement des jeunes enfants à leurs parents est plus grand que dans notre société à nous. »*

Mais, dans notre cas nous trouvons que l'attachement auprès du parent tuteur a quelque chose de particulier qui est lié à la situation de l'enfant en question. Alors certains enfants nous ont fournis des propos qui nous révèlent combien ceux-ci sont attachés à leurs mères. C'est le cas de KW qui nous dit ce qui suit. :

> *« Iyo mbona mama ariko araca mu ngorane zitewe nuko yatandukanye na papa ndamuremesha. »*

Ce qui veut dire :

« L'orsque je constate que ma mère éprouve des difficultés dues au fait qu'elle est séparée d'avec mon père, je la réconforte. »

Les propos fournis par KW ont été complétés par les informations de sa mère. Elle nous a indiqué que sa fillette est trop attachée à elle et que cela se remarque dans différentes circonstances surtout lorsque la mère est malade ou lorsqu'il arrive que les deux se séparent temporairement pour une raison quelconque. D'ailleurs, le même cas nous signale ce qui suit :

« Iyo bishitse nkumva ndababaye ndanezereza umuvyeyi nanje nca nezerwa. »

Ce qui signifie :

« Lorsqu'il m'arrive d'être triste je réjouis mon parent et moi-même je deviens fier. »

L'attitude de KW est difficile à comprendre mais nous trouvons qu'elle est riche de signification.

En effet, cet enfant a une métacapacité à analyser et comprendre ses états affectifs et émotionnels ainsi que leur incidence sur la personne d'autrui. Autrement dit, KW est conscient du fait que si elle se laisse sombrer dans un état dépressif, la mère risque d'en être affectée. Et, en cherchant à égayer sa mère, elle crée une attitude de joie. Donc elle cherche à résoudre ses problèmes émotionnels en réjouissant les autres.

D'un autre cote cette attitude de KW montre jusqu'à quel point elle était attachée à sa mère. En effet, l'attachement dont il est question est de nature affective. Ainsi, la conduite de KW trouve une signification logique si on considère qu'elle émane de l'investissement affectif orienté vers sa mère.

Nous avons trouve également que NDA trouve aussi sa securité affective en la personne de la mère. Ceci transparaît dans les informations qu'il nous a libérée de la manière suivante :

> « Nk'iyo *ndi kumwe n'umuvyeyi ndumva nezerewe kandi ubu ntangorane dufise nk'izo twari dufise igihe papa yagenda.* »

Cela veut dire :

> *« Je suis fier lorsque je suis avec mon parent. Et maintenant je me sens à l'aise parce que nous n'avons pas des problèmes comme ceux que nous avions lorsque les parents se sont séparés. »*

Les propos de NDA nous permettent de conclure que sa mère lui est trop chère est que sa présence pourvoit relativement à la sécurité affective que le père n'assure plus. A ces propos NDA ajoute d'autres qui nous prouvent combien le départ de son père lui avait causé des problèmes. Ainsi, Il nous a dit ce qui suit :

> *« Kuko uba ubona ataco uri buhindure uca wigumira aho ugaca winumira kuko ataco woshikako n'ubundi »*

Ceci veut dire :

> *« Parce que je trouve qu'il est impossible de changer ma situation, j'ai décidé de rester là et de me calmer. »*

Donc pour NDA la séparation d'avec le père avait causé des problèmes au plan affectif, mais sa résolution a été de trouver satisfaction dans la présence de sa mère.

XI.2. L'école comme source de compensation affective

Au cours de notre enquête, nous avons constaté que beaucoup de problèmes sont rencontrés par des mineurs victimes de divorce des parents. Nous nous sommes rendu compte que ces problèmes conduisent les mineurs en question à se comporter d'une

certaine manière pour pouvoir réduire l'angoisse causée par leur situation. Ainsi, certains nous ont témoigné que l''école leur est un milieu de joie. Mises à part les informations fournies par les enfants sur la préférence qu'ils éprouvent de l'école, l'école est considéré par certains auteurs comme un milieu qui prône des pratiques susceptibles de fournir un épanouissement affectif à l'enfant. Selon VERBIST(1974,123) :

> *« Dans chaque classe se trouve, des élèves inhibés qui n'osent pas s'extérioriser. Or ce sont ceux-là même qui ont plus d'autres besoin d'épanouissement affectif : ils en trouveront dans la récitation collective. De plus, la classe entière y aura grand profit car elle permet d'exprimer une émotion intense, voire dramatique, dans certains marceaux choisis. »*

Ainsi, les mineurs victimes de divorce des parents que nous avons interviewés nous ont révélé que l'école est un lieu de compensation affective. Ici nous citons le cas de SHU qui sur la question de savoir ce qui lui console dans sa situation nous indique ce qui suit :

> *« Iyo ndiko ndiga ndanezerwakuko nshaka ko nzomenya ubwenge. »*

Ce qui se traduit:

> *«Je suis fier lorsque je suis entrain d'étudier, parce que je veux être intelligent. »*

Ce que nous indique SHU nous montre combien elle souhaite voir sa situation changée. Ainsi, elle trouve que l'école serait le meilleur moyen d'améliorer sa destinée. Les préférences de SHU sont semblables à celles de IR parce que elle aussi trouve que l'école lui est un lieu de repos. Elle nous l'indique dans les termes suivant :

> *« Iyo ndi kwi shure niho numva nezerewe kuko mbandikumwe n'abandi bana nayo muhira ho ni hatari. »*

Ce qui signifie :

« Lorsque je suis à l'école je me sens à l'aise parce je me retrouve avec d'autres enfants sinon à la maison c'est grave. »

Pour IR l'école semble être le lieu de refuge. Pour avoir vécu longtemps dans un ménage perturbé, elle préfère rester à l'école avec les autres car chez elle l'atmosphère n'est pas favorable. Les raisons qui poussent IR à vouloir rester longtemps à l'école différent de celles avancées par SHU pour qui l'école est l'assurance d'un meilleur avenir.

L'autre cas qui nous indique que l'école est un lieu qui procure du bonheur est celui de KAN. Il nous fournit les informations suivantes :

> *« Ndaryoherwa iyo ndiko ndiga kandi ndaryoherwa iyo ndiko ndakina n'abandi bana. »*

Ce qui traduit :

> *« J'éprouve de la fierté lorsque je suis entrain d'étudier. Mais aussi lorsque je joue avec les autres enfants. »*

KAN partage avec IR les raisons qui lui poussent à aimer l'école. Pour les deux l'école est un lieu où elles parviennent à se divertir. Dans de notre partie théorique, nous avons montré les différentes formes des perturbations affectives conséquentes au divorce des parents. Ainsi, elles préfèrent l'école pour sa capacité de réduire l'angoisse.

Donc, les informations récoltées à ce niveau nous ont laissé croire que l'école est perçue de différentes manières par les mineurs victimes de divorce des parents. Mais, ils affirment tous qu'ils préfèrent y séjourner. Cette dernière a été la réponse donné par trois cas de nos enquêtés lorsque nous avons voulu savoir les moments de la vie qui leur garantissent de l'épanouissement.

XI.3. Le loisir comme source de compensation affective

Dans notre recherche, nous avons jugé bon de ne rien négliger dans les propos fournis par nos enquêtés sur les différentes questions. Pour nous, l'essentiel est était de trouver quelque chose de nouveau. Ainsi des cas interviewés nous ont signalé qu'ils trouvent un intérêt particulier dans le loisir surtout dans le chant.

D'après VERBIST (1974, p.121):

> *« Les mots comme les images sonores ont une grâce et bénédiction immanente. L'instinct ludique, toujours en éveil chez l'enfant, se traduit par la création de merveilleuses formes qui, quoique sans signification rationnelle, possèdent une réelle valeur imaginative, et affective et sont un signe du charme qu'ils éprouvent au jeu mélodique et du langage. »*

Ici, nous trouvons que le jeu et le chant sont soulageant par leur essence chez les enfants. Donc, il est normal qu'un enfant puisse préférer ce genre d'activité comme mécanisme réduisant son angoisse. SUR ce point, KW nous indique ce qui suit :

> *« Iyo turiko turarimbana n'abandi bana ndanezerwa. »*

Ceci traduit:

> *« Quand je chante avec les autres enfants je me réjouis. »*

KW met l'importance sur l'activité de chanter comme étant celle qui lui procure du bonheur, mais nous trouvons que derrière cela se cache un autre paramètre. Nous trouvons que la personne avec qui elle chante est un élément très significatif. Donc, notre interprétation trouve que le fait de chanter est incomplet pour plaire à KW. Il faut aussi être avec les autres enfants. Alors, nous concluons que le loisir est susceptible de procurer du plaisir lorsqu'il parvient à placer un enfant dans un environnement particulièrement recherché par celui-ci.

L'autre cas est celui de IR. Pour celle-ci, lorsqu'il arrive qu'elle soit en mauvaise condition émotionnelle à cause de sa situation le chant et la prière lui soulage. Elle nous fait savoir ce qui suit :

> *« Iyo bishitse nkababara kubera ubuzima ndimwo nca ndaba nk'akaririmbo nyene nkaba ndaririmba canke ngaca nsenga Imana kuko mba mbona nyene ko ari yo papa. »*

Ce qui signifie :

> *« S'il advient que je sois fâché à cause de ma condition, je cherche un chant et je chante ou bien je prie Dieu car dans ce cas je trouve qu'il est mon père. »*

La particularité qui réside à ce niveau est que pour elle le chant et la prière lui permettent d'exprimer ses problèmes. Comme il nous l'annonce, il croit que Dieu peut remplacer valablement son père absent pour le moment. Le cas IR diffère du cas KW parce que la dernière préfère le chant comme loisir qui la place dans une atmosphère du bonheur tandis que la première trouve une occasion de se décharger émotionnellement à travers le chant associé à la prière.

Conclusion

Le chapitre que nous venons de voir sur les différentes attitudes développées par les mineurs victimes du divorce des parents nous a permis de montrer certains états et pratiques préférés par ces enfants en vue de réduire l'angoisse causé par cette situation. Les chapitres précédents montrent que ces mineurs connaissent des difficultés variées dans leur vie. Ainsi, partant d'une conviction que les mineurs en question sont dans une situation de problème, nous avons pu interpréter les données.

Alors, dans toutes les informations récoltées, nous avons noté des divergences selon les individus. Ceci nous a permis de cibler les différentes catégories des attitudes selon les préférences. Aussi, nous avons montré également que même au sein d'une même catégorie des divergences ne manquent pas. Les divergences sont évidentes, car toute personne vit les faits psychologiques de sa propre manière. Donc, ce chapitre ajouté aux précédents nous permet de saisir comment se présente le vécu psychoaffectif des mineurs victimes du divorce des parents.

CONCLUSION GENERALE

Le travail que nous venons d'accomplir avait pour objectif de répondre à la question de savoir comment se présente le vécu psychoaffectif des enfants mineurs victimes de divorce des parents. Ainsi, il a fallu commencer par définir certains concepts comme divorce et mineur selon leur sens juridique. Nous l'avons fait ainsi car ces termes ont été utilisés dans un contexte purement juridique. Après avoir trouvé des précisions dans les textes légistes sur la notion de minorité et en considérant la nature de notre problématique, nous avons pris pour mineurs les enfants ayant l'âge compris entre 6ans et 15ans.

Après avoir ciblé la population recherchée, nous avons décidé de visiter les différentes littératures relatives à notre problématique. Ainsi, nous avons élaboré notre cadre théorique pour bien saisir notre question de recherche.

Pour arriver à bien saisir la dimension psychoaffective d'un enfant mineur victime de divorce des parents, une certaine démarche s'est avérée nécessaire. D'abord, il fallait comprendre d'une manière générale l'importance des parents pour tout enfant. Ensuite, il fallait trouver diverses raisons qui sont à la base de divorce des parents en vue de montrer en quoi celles-ci sont susceptibles de créer la mauvaise condition familiale avant le divorce. Enfin, il fallait montrer les conséquences éventuellement imputables au divorce des parents.

Les chapitres qui ont été élaborés dans notre cadre théorique avaient pour objectif d'apporter plus de lumière sur les aspects que nous venons de citer. En vue de préparer le travail de terrain, nous avons choisi la méthode qualitative comme celle ayant étant la mieux appropriée pour explorer notre problématique. Aussi avons-nous fixé des objectifs qui devraient être à la base de l'élaboration de notre guide d'entretien. Ainsi, nous avons formulé les objectifs suivants :

-Comprendre la situation familiale ayant générée le divorce des parents et son incidence sur le vécu psychoaffectif des mineurs qui en sont victimes.

-Découvrir les problèmes rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents.

-Découvrir les différentes attitudes développées par les mineurs pour faire face à la situation de divorce de leurs parents.

Les objectifs qui ont guidé notre travail de terrain ont été les points focaux à partir desquels la deuxième partie consacrée à l'analyse des données et l'interprétions des résultats a été élaborée. Ainsi, les conclusions de notre travail s'exposent à travers chacun des objectifs que nous avions fixés a l'avance.

Concernant l'objectif de comprendre la situation d'avant le divorce et son incidence sur le vécu psychoaffectif des mineurs qui en sont victimes, nous avons constaté que le divorce a été toujours précédé par des tensions intrafamiliales. Certains enfants nous ont affirmé n'avoir pas été témoins de ces conflits car ils étaient trop petits, disent-ils. Mais, en évoluant dans l'enquête nous avons remarqué que la vie de ces enfants connaît des empreintes liés au passé qui a caractérisé leur famille avant même le divorce. Pour ceux qui avaient l'âge en peu avancé lors de divorce des parents, le sentiment était univoque : ils se sentaient tous frustrés lorsque les parents se querellaient.

A ce niveau, l'autre question qui a dû nous intéresser était celle de savoir l'attitude adoptée par les enfants face à ce sentiment de frustration.
Face à cette situation certains enfants adoptent une attitude de résignation suite à leur incapacité à changer leur sort et ils se réfugient dans des pleurs. L'enquête nous a permis aussi de connaitre que quelques enfants ont fui leurs familles. Pourtant il y en a qui se sont montré indifférents par rapport à cette question. Ils affirment n'avoir pas connu de problèmes à cause de cette situation. Ceci n'a pas été accepté par notre analyse car les autres propos qui ont été fournis par ces même individus nous ont révèle que ces derniers ont été affecté d'une autre manière.

Ainsi, nous avons constaté que la mauvaise condition d'une famille qui évolue vers le divorce ne manque pas d'affecter les enfants mais ces derniers vivent ce phénomène de manière différente.

Quant à l'objectif de découvrir les problèmes rencontrés par les mineurs victimes de divorce des parents. Nous avons constaté que les problèmes rencontrés par les mineurs que nous avons interviewés sont d'ordre psychologique, affectif et socio-économique. Sur ce point nous avons remarqué que les différents enfants peuvent avoir les problèmes de même ordre et les concevoir différemment.

Sur l'objectif de découvrir les attitudes développées par les mineurs pour faire face à la situation de divorce de leur parents, nous avons constaté que les attitudes varient d'un individu à l'autre. Néanmoins, nous avons pu trouver les grandes orientations des conduites en général. Ainsi, nous avons trouvé que le loisir a un grand rôle dans le divertissement des enfants ce qui crée des états affectifs susceptibles de soulager l'enfant en situation des problèmes.

Aussi, l'école est pour beaucoup d'enfants un milieu qui procure du bonheur à l'enfant. Pour certains enfants l'école garantit le meilleur avenir et offre un entourage émotionnellement confortable. A coté de ces occasions que l'enfant trouve à l'extérieur de sa famille, nous avons trouvé que d'autres enfants adoptent un comportement d'attachement particulier aux parents qui les prennent en charge.

Telles sont les constatations notées après analyse et interprétation des données de notre enquête. Ici nous devons indiquer la réalité que nous avons rencontrée à tous égards : les mêmes faits sont conçus différemment par différents individus et par conséquent vécus différemment ces par mêmes individus.

RECOMMANDATIONS

Après analyse et interprétation des données récoltées lors de notre enquête, nous nous sommes rendu compte que la situation des enfants mineurs victimes de divorce des parents est délicate. Ainsi, en vue d'amortir voire empêcher les retombées négatives qui peuvent en découler, diverses interventions sont nécessaires. C'est dans cette perspective que nous allons émettre certaines recommandations.

Nos recommandations s'adressent aux acteurs suivants :

► Au gouvernement

-A travers ses organes de promotion du bien-être de la population, le gouvernement devrait entreprendre des mesures visant la promotion du bien-être familial.

-Le gouvernement entreprendrait des initiatives pour secourir les enfants mineurs victimes de divorce des parents.

► Aux instances judiciaires

-Les instances judiciaires devraient chercher à convaincre les partenaires conjugaux en vue d'entreprendre le divorce comme dernier recours dans la recherche des solutions aux conflits familiaux.

- Au cours des juridictions concernant les divorces, les instances judiciaires doivent associer les autres experts entre autre les psychologues et les sociologues en vue de réduire les conséquences néfastes. Ces experts aideraient à prendre des décisions concernant le sort des enfants mineurs originaires de cette famille.

- En cas de divorce, les instances judiciaires doivent réserver une place importante à l'opinion des enfants surtout les mineurs. L'intervention de ces enfants aiderait les juges à décider comment ils vont continuer à vivre.

► Aux intervenants sociaux

-Les intervenants sociaux doivent élaborer des programmes de sensibilisation ayant pour objectif la prévention des conflits familiaux. Ceci peut se faire de différentes façons :

▫ En organisant des séminaires visant l'éducation de la population à la communication pacifique et non violente.

▫ En procédant à la formation de la population en matière de la résolution pacifique des conflits.

- En cas de divorce des parents, la prise en charge des mineurs qui en sont victimes doit préoccuper en premier lieu les intervenants sociaux.

- Les éducateurs des différents établissements scolaires doivent être outillés pour comprendre les décalages éventuellement observables dans la conduite des mineurs victimes de divorce des parents.

- Les O.N.G. ayant pour mission la prise en charge des enfants en difficultés devraient collaborer avec les centres de rééducations des mineurs délinquants pour réconforter les mineurs victimes de divorce de parent.

BIBLIOGRAPHIE

1. AMADO, G. (1974), L'affectivité de l'enfant, Paris, P.U.F.
2. BERGER, A. (1961), Propos aux parents et aux éducateurs, Paris, Edition
3. BERGER, I. (1976), Une sociologie retourne à l'école, Paris, Centurion.
4. BOUDON, R. (1974), Les méthodes en sciences sociales, Paris, P.U.F.
5. BOWLBY, J. (1979), Attachement et perte, Paris, P.U.F. 1978.
6. CORGU, G. (1997), Droit civil. La famille : Tome2. Paris, P.U.F.
7. DELAFFOSSE, M. et al. (2010), Les méthodes qualitatives en Psychologie, Paris, DUNOD.
8. DEPAGE, H. (1962), Traité élémentaire de droit Belge : Tome I, Bruxelles, Brulât.
9. DODSON, F. (1974), Le père et son fils. Paris, Edition Robert Laffont. 1974.
10. DODSON. F. (1972) Tout se joue avant six ans, Paris, Marabout.
11. D'UNRUG, M.C. (1974), Analyse de contenu et acte de l'énoncé à l'énonciation, Paris, Edition universitaire.
12. DURKHEIM, E. (1973), Education et sociologie, Paris, P.U.F.
13. LAGACHE, D. (1979), L'unité de la psychologie, Paris, P.U.F.
14. LESCURE, M. (1981), Les carences éducatives, Toulouse, Privat.
15. MAYER, R., et OUELLET, F. (1991), Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux. Québec, Gaëtan Morin.
16. MEJEAN, F. (2004), Le guide du divorce et de la séparation, Paris, Marabout. Montaigne.
17. MUCCHIELLI, R. (1973), Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, Connaissance du problème, Paris, Librairie Larousse.
18. MUCCHIELLI, R. (1980), Psychologie des couples, Paris, Editions E.S.F.
19. NDAYISABA, J. (2007-2008), Cours de méthodologie de recherche, 2e candidature, Bujumbura : U.B., F.P.S.E.
20. NISABWE, T. (2008-2009), Séminaire de méthodologie de recherche en psychologies sociale, Cours inédit BUJUMBURA U.B., F.P.S.E. Ie licence P. C.S.
21. NJEBARIKANUYE, E. (2008), Etude des déterminent du divorce en milieu rural, mémoire inédit, BUJUMBURA, U.B., F.P.S.E.
22. NJENEZA, A. (2005), Problèmes psychosociologiques des enfants victimes du divorce, mémoire inédit, BUJUMBURA, U.B., F.P.S.E.

23. POISSON, Y. (1990), La recherche qualitative en éducation, Québec, P.U.Q.

24. POROT. M. (1979), L'Enfant et les relations familiales. Paris, P.U.F. 1979.

25. SAKUBU, S. (2008-209), Psychiatrie générale, cours inédit, BUJUMBURA, U.B., F.P.S.E.

26. SILLAMY, N. (1980) Dictionnaire encyclopédique de Psychologie. , Paris, Bordas.

27. SILLAMY, N. (1983), Dictionnaire usuel de la Psychologie. Paris, Bordas.

28. SUGURU, S. (2009-2010), Séminaire de psychologie clinique, cours inédit, BUJUMBURA, U.B., F.P.S.E., IIe Licence P.C.S.

29. TREMBLAY, R. et al. (1985) Le traitement des adolescents délinquants. Paris. Editions Fleurus.

30. VERBIST, A. (1974), L'affectivité, Paris, Beatrice-Nauwelaerts.

31. WINNICOTT.D.W. (1957), L'enfant et sa famille, les premières relations, Paris, Payot.

WEBOGRAPHIE

1. www.sajidine.com/famille/.../harmonie.htm -

2. http:// www.psycho-ressourses.com/bibli/infidelite.html

3. http://www.psychologue.fr/ressources-psy/carences-affectives.htm

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN (en français)

Identification de l'enquêté

-Nom et Prénom :

-Age :

-Sexe:

- Résidence:

-Existence de:

•Frère Oui □ Non□ Combien

•sœur Oui□ Non□ Combien

-Sous la responsabilité de :-Le père □

-La mère □

-Une tierce personne □

Les items du guide d'entretien

1. Quel âge avais-tu lorsque tes parents ont divorcé ?
2. comment était le climat qui prévalait dans ta famille avant le divorce de tes parents?
3. Quels étaient tes sentiments lorsque les parents se querellaient avant leur divorce.
4. Comment te comportais- tu lorsque que tu étais frustré à cause de la mésentente de tes parents ?
5. Quelles sont les changements que tu observes dans tes relations avec les autres depuis que tes parents ont divorcé ?
6. Quels sont les problèmes scolaires que tu rencontres suite à la situation de divorce de tes parents ?
7. comment trouves-tu ton alimentation?
8. Quels sont les moments de ta vie quotidienne qui te procurent du bonheur ?
9. Comment te comportes-tu lorsque tu te sens frustré à cause de cette situation ?
10. Comment désires-tu être assisté?

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN (en Kirundi)

Ukudondora uwubazwa

-Izina n'iritazirano:

-Igitsina:

-Aho aba:

-Arafise:

•Benewabo	Ego□	Oya□	Bangahe
•Bashikibiwe	Ego□	Oya□	Bangahe

-Arezwe na:-Se

-Nyina

-Uwundi muntu

Ibibazo

1. Igihe abavyeyi bawe bahukana wari ufise imyaka ingahe?
2. Mbwira ingene vyari bimeze mu muryango iwanyu imbere y'ukwahukana.
3. Imbere yuko abavyeyi bawe bahukana wahora wumva umerewe gute bariko Baratukana?
4. Wahora wifata gute bishitse ukababazwa n'uko abavyeyi bawe batumvikana?
5. Inyifato nshasha ubona mu babanyi bawe kubera abavyeyi bawe bahukanye ni nk'izihe?
6. Ni izihe ngorane ufise kwi shure kubera abavyeyi bawe bahukanye?
7. Mbega urafungura ugahaga?
8. Ni ryari mu buzima uhora wumva unezerewe?
9. Uhora wifata gute iyo bishitse ukumva ubabajwe nuko abavyeyi bawe bahukanye?
10. Wumva ushaka gufashwa gute?

ANNEXE3 : PRESENTATION ET CONSIGNE AUPRES DU TUTEUR DE L'ENFANT. (En Français)

Monsieur, Madame

Je m'appelle Fidèle NDIZEYE je suis étudiant à l'université du Burundi à la Faculté de Psychologie et des Sciences l'Education. Je suis en train de faire un travail qui me permet d'avoir mon diplôme de licence. Le travail s'intitule : **« L'exploration du vécu psychoaffectif chez les enfants mineurs victimes de divorce des parents »**

Je viens vous contacter pour vous demander de me permettre de m'entretenir avec votre enfant. En effet, je trouve que votre enfant remplit les conditions exigées par mon travail et je ne pouvais pas parler avec lui sans votre permission. Si vous nous le permettez nous procéderons à l'enregistrement de notre entretien pour bien garder ce qu'on aura dit.

Nous vous garantissons aussi que notre entretien sera de caractère anonyme.

ANNEXE 4 : PRESENTATION ET CONSIGNE AUPRES DES ENFANT

(Français)

Mademoiselle, Jeune homme

Je m'appelle Fidèle NDIZEYE je suis étudiant à l'université du Burundi à la Faculté de Psychologie et des Sciences l'Education. Je suis en train de faire un travail qui me permet d'avoir mon diplôme de licence. Le travail s'intitule : **« L'exploration du vécu psychoaffectif chez les enfants mineurs victimes de divorce des parents. »**
Je me dirige vers toi, car je trouve que tu peux avoir des informations recherchées sur les questions de notre recherche. Si vous le permettez nous procéderons à l'enregistrement de notre entretien pour bien garder tout ce qu'on aura dit.
Nous vous garantissons aussi que notre entretien sera de caractère anonyme.

ANNEXE 5 : PRESENTATION ET CONSIGNE AUPRES DU TUTEUR DE L'ENFANT (En Kirundi)

Mushingantahe Mupfasoni,

Nitwa NDIZEYE Fidèle ndi umunyeshure muri Kaminuza y'Uburundi mu gisata c'Inyifato,imico hamwe n'inyigisho z'ubuhinga bw'indero. Nkaba ndiko nkora igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro rw'umutsindo. Ico gikorwa cerekeye: **« Ukwihweza ibijanye n'ingora z'imibereho zifiswe n'abana bafise abavyeyi bahukanye. »**

Igituma ndabatumbereye nifuje kubasaba uruhusha rwo kuvugana n'umwana mureze. Twasanze uwo mwana akwije ibisabwa n'iki gikorwa cacu ariko ntitwari kuvugana nawe mutaduhaye uruhusha rwo kumubaza. Mubitwemereye dukoresha aka kuma gafata amajwi kugira dushobore kuzigama ivyo tuzoba twayaze vyose.

Kandi turabemereye ko izina ry'uwo mwana ritazomenyekana.

ANNEXE 6 : PRESENTATION ET CONSIGNE AUPRES DE L'ENFANT

(en Kirundi)

Musore, Mwigeme,

Nitwa NDIZEYE Fidèle ndi umunyeshure muri Kaminuza y'Uburundi mu gisata c'Inyifato,imico hamwe n'inyigisho z'ubuhinga bw'indero. Nkaba ndiko nkora igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro rw'umutsindo. Ico gikorwa cirekeye : **« Ukwihweza ibijanye n'ingora z'imibereho zifiswe n'abana bafise abavyeyi bahukanye. »**

Igitumye ndabatumbereye, nabonye ko mushobara kuba mufise inyishu ku bibazo bijanye n'iki gikorwa turiko turakora.

Mutwemereye ko tuyaga dukoresha aka kuma gafata amajwi kugira dushobore kuzigama ivyo tuzoba twayaze vyose.

Kandi turabemereye ko izina ryanyu ritazomenyekana.